

BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
pharmacien
..... 51, NOTRE-DAME
JOLIETTE

VOL. XXVIII, No 24

JOLIETTE, JEUDI 25 JUILLET 1940

TROIS SOUS LE NUMERO

Un document à lire

LE FONCTIONNARISME ET LES CANADIENS FRANCAIS

Aux sénateurs ministres et députés canadiens-français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, adressait récemment le mémoire dont nous publions ici le texte. On parle volontiers de bonne entente, d'unité nationale, de respect du pacte fédératif, mais en maints domaines les Canadiens français ne reçoivent pas justice. Notre histoire nationale est tissée d'injustices. Nous croyons donc servir la cause des nôtres en publiant ce mémoire et en lui donnant toute l'importance qu'il mérite. Il faut le lire, le méditer, le faire connaître. Nous sommes pour l'unité nationale mais pas aux dépens des meilleurs intérêts des Canadiens français.

O. V.

TEXTE DU MEMOIRE

D'après certaines statistiques publiées dans le Droit du 21 mai 1938 et portant sur les années 1936 et 1937, il est révélé que la part faite aux Canadiens français dans les vingt-six services du fonctionnaire fédéral est loin d'être brillante. La population du Canada est actuellement d'environ onze millions et celle des Canadiens français trois millions. En chiffre rond, les Canadiens français représentent donc 30% de la population totale du Canada. La part qui devrait leur être faite dans le fonctionnarisme devrait, en toute justice, être égale à 30%, mais il est loin d'en être ainsi.

En ce qui regarde l'établissement des soldats, la part qui nous est faite est plus que minime, puisque nous n'avons même pas un dixième de notre part. C'est-à-dire que sur trois cent quarante-trois employés, il n'y en a que neuf qui sont Canadiens français ou 2,62%.

Dans quatre autres services, nous n'avons même pas le tiers de notre part. Ainsi, au service des assurances, service d'une grande importance puisque ce domaine se développe continuellement, il n'y a que quatre Canadiens français sur un total de cinquante-deux employés, c'est-à-dire 7,69%.

Le premier ministre lui-même semble avoir perdu tout sens de justice et nous ignorer presque totalement, puisque dans son bureau, sur dix-huit employés il n'y a qu'un seul Canadien français. Cet unique représentant de notre race équivaut donc à la proportion de 5,53%.

C'est une grande surprise aussi de constater que dans le ministère des Pêcheries où préside pourtant un Acadien de langue française, l'honorable J.-E. Michaud, l'élément de langue française n'est que de 9,62% c'est-à-dire que quarante et un employés sur un total de quatre cent treize; et pourtant, les Canadiens français intéressés dans l'industrie des pêcheries sont assez nombreux, tant en Gaspésie qu'au Nouveau-Brunswick.

Au Secrétariat du vice-roi, nous ne sommes pas mieux servis que dans le bureau du premier ministre. Nous n'avons là, en effet, qu'un fonctionnaire sur treize, c'est-à-dire 7,69% du total des employés.

Comme on peut le constater par ces chiffres, notre situation est donc loin d'être brillante dans les cinq services que nous venons de passer en revue.

Dans les six autres services dont cinq sont d'une très grande importance, nous n'avons pas même la moitié de la part qui nous revient en toute justice.

Ainsi, au service de l'Agriculture qui nous intéresse tout particulièrement, puisque nous sommes d'après notre historien national, M. l'abbé Lionel Groulx, un peuple de paysans, nous n'avons que quatre cent dix-sept employés sur un total de trois mille quatre-vingt-dix-sept fonctionnaires, soit environ 13,46%.

On reproche souvent aux Canadiens français de ne pas occuper la place qui leur revient de droit dans le commerce. Il faut avouer aussi que nous n'avons rien à attendre de ce côté dans le ministère fédéral du Commerce où nous n'avons que cent soixante-six Canadiens français sur un total de mille six cent quatre fonctionnaires. Notre proportion n'est donc que de 10,34%.

Nous avons bien peu à faire aussi au ministère de la Défense nationale. Nous ne sommes que 11,48%, soit donc trois cent dix-huit employés sur un total de deux mille sept cent soixante-neuf fonctionnaires.

Les Mines et les ressources prennent de jour en jour une importance grandissante. C'est à se demander même si l'avenir de notre province ne réside pas dans ses ressources minières. Là encore, nous sommes bien mal servis dans le domaine du fonctionnarisme fédéral où nous occupons quatre cent soixante-quatre postes seulement sur un ensemble de trois mille cinq cent trente-huit, c'est-à-dire que nous n'avons que 13,11% des places de ce ministère.

Dans celui des Pensions et de l'Hygiène, ministère qui a aussi son importance, nous n'avons que deux cent deux voix contre seize cent quarante-deux de nos compatriotes de langue anglaise. Ce qui représente 12,30%.

Enfin, à la Gendarmerie royale du Canada, il y a 10,7% des nôtres soit vingt-sept sur un total de deux cent soixante-huit employés.

Dans tout le reste des services, nous avons un peu plus que la moitié de la part qui nous revient, mais jamais notre part en entier.

Il serait bien intéressant pour les Canadiens français d'occuper leur juste part au service des Affaires extérieures, afin de prouver à la face du monde que le Canada est un pays bilingue composé de citoyens de langue française et de langue anglaise. La place que nous occupons dans ce service, cependant, est à peine un peu mieux que la moitié de ce qui nous revient de droit, c'est-à-dire que nous n'avons que 16,49% des postes. En effet, sur un total de cent quatre-vingt-quatorze fonctionnaires, nous n'en avons que trente-deux de notre langue.

Il en est de même au bureau de l'Auditeur général où nous n'avons que trente-sept employés sur un total de deux cent trente-neuf fonctionnaires, soit 15,16%.

A la Commission du fonctionnarisme, poste important s'il en est un puisqu'il ouvre la porte à tous les autres nous avons presque notre proportion de 30%; pas tout à fait cependant, puisque nos cinquante-neuf compatriotes sur un total de deux cent trente et un fonctionnaires représentent 25,54%.

Au service des Finances, la part qui nous est faite est à peine supérieure à la moitié de ce que nous devrions avoir, soit donc 16,32% ou deux cent cinquante-trois employés sur un total de quinze cent et un fonctionnaires.

C'est une surprise de constater que même au service de la Justice où domine en maître le Très honorable Ernest Lapointe, représentant officiel de tous les Canadiens français dans le gouvernement fédéral, nous n'avons même pas notre juste part des places auxquelles nous avons droit. Le nombre des fonctionnaires de langue française est de cent trente sur un total de cinq cent quarante-deux, c'est-à-dire 23,98%.

(à suivre à l'intérieur)

Décès de M. Duchéin, p.s.s.

M. F.-A. Duchéin, p.s.s., arrivé au Canada en 1889 et professeur au Grand Séminaire de Montréal, est décédé jeudi dernier. Ses funérailles eurent lieu lundi à l'église Notre-Dame de Montréal en présence d'un nombreux clergé. M. Duchéin fut le professeur et le directeur de la plupart des prêtres du diocèse de Joliette. Son Exc. Mgr Papineau a assisté aux funérailles lundi matin.

M. Duchéin fut toujours un modèle d'humilité et de ponctualité. Il a édifié ses élèves et tous gardent de lui le meilleur souvenir.

Le pique-nique des Chevaliers de Colomb

A RAWDON LE 4 AOUT
Les Chevaliers de Colomb de Joliette feront leur grand pique-nique annuel à Rawdon le 4 août prochain. Comme par le passé on s'attend qu'un grand nombre y prennent part. Il y aura programme de divertissements variés. De magnifiques cadeaux seront distribués aux gagnants des nombreux concours qui sont organisés. MM. Alfred Tessier et W.-H. Reney recueilleront actuellement les cadeaux qu'offrent de généreux donateurs.

Comité d'Épargne de guerre

Lundi soir dernier dans la salle de l'hôtel de ville de Joliette, se tenaient les bases de l'organisation régionale du comité d'Épargne de guerre. Voici la liste de ceux qui sont chargés d'office:

Présidents honoraires: MM. Camille Ducharme, maire de Berthierville; Joseph Jacques, maire de l'Assomption; Wellie Munn, de St-Jacques de Montcalm; J.-A. Boisvert, maire de Joliette; Kay Crabtree, de Crabtree Mills.

Président actif: M. Raoul Charrette, gérant de la Cie Canadienne de Papeterie.

Vice-présidents: MM. A.-C. Millen, gérant de la Eddy Match Co. de Berthierville; Jos. Brouillette, contracteur de l'Assomption. Secrétaire: M. H.-E. Roy, de Joliette.

Représentants du Comité régional dans les comités locaux.

Berthier: MM. Camille Ducharme, maire de Berthierville, et A.-C. Millen. — L'Assomption: MM. Joseph Jacques et Joseph Brouillette. — Montcalm: M. Wellie Munn. — Joliette: Publicité: Dr J.-E. Gervais; Ch. de Commerce: Julien Lavallée et Emile Boudard; Section féminine: M. A.-A. Dionne et Dr Jos. Lafortune; Section agricole: MM. J.-E. Casavant et A. Charbonneau; Section ouvrière: MM. U. Quenneville et P.-E. Carrier; Section de la jeunesse: MM. Paul Brien et Rigobert Tessier.

Pèlerinage à Ste-Elisabeth

Le pèlerinage annuel à sainte Anne de Ste-Elisabeth aura lieu dimanche prochain le 28 juillet. La cérémonie traditionnelle et qui réunit des milliers de personnes chaque année aura lieu à l'église, à 2 h. 30, heure solaire, sous la présidence de S. Exc. Mgr Papineau. Le R. Père Jos. Piette, de la Compagnie de Marie donnera le sermon de circonstance. Il y aura ensuite vénération des reliques.

Supérieure à Saint-Jean

Une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame de Joliette, la R. Mère Ste-Madeleine du Sacré-Cœur vient d'être nommée supérieure à Saint-Jean. Mère Ste-Madeleine était directrice des études dans la province Jeanne Leber dont Joliette est le centre. A St-Jean elle dirigera une maison où il y a Ecole normale, Pensionnat et Externat comme à Joliette.

Vague de chaleur

Nous avons, cette semaine, l'une des premières vagues de chaleur de l'été. Dans les bureaux — ceux de journalistes du moins — le thermomètre s'est souvent dirigé vers les 90, sans les atteindre tout à fait. L'humidité ajoutait quelque chose d'agréable à la température. Les cultivateurs de certaines régions ont profité du beau temps pour faire la récolte du foin.

RAPPORTS DU CHEF LAPIERRE

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, le chef Valmore Lapierre donna le rapport des activités des départements qu'il dirige. Le service des constables fut demandé près de 100 fois durant le mois de juin, dont 12 fois pour cas de boisson, 2 fois pour baigneurs, 9 fois pour chicanes et plusieurs fois pour vendeurs sans permis. Les constables ont ramassé 7 bicyclettes durant la nuit et 15 vagabonds. Il y eut quatre plaintes pour vols dans les maisons, trois cas furent éclaircis. Chômeurs abrités dans les cellules de la ville: 62; repas servis: 76. Il y eut plusieurs autres vols que ceux mentionnés dont un de tabac pour une valeur de \$50. Plusieurs furent éclaircis, d'autres non. Les pompiers ne reçurent que 8 appels en juin, tous de peu d'importance puisque les dommages ne s'élevèrent qu'à \$70, pour le mois.

Concert au Parc Lajoie

Ce soir, si la température le permet, la fanfare des Zouaves donnera un concert à 8 h. 30. — Directeur: Lucien Contant.



Nous offrons nos respectueux hommages à Son Excellence Mgr Albini LAFORTUNE, à l'occasion de l'anniversaire de son sacre comme évêque de Nicolet. (25 juillet 1938).

A CHICOUTIMI

M. le chanoine Omer Bonin, représentait, mardi, S. Exc. Mgr Papineau au sacre de S. Exc. Mgr Georges Melançon dans la cathédrale de Chicoutimi. S. E. le cardinal Villeneuve a sacré le nouvel évêque de Chicoutimi assisté de LL. EE. NN. SS. Albini Lafortune et A. Desmarais.

QUI SERA EXEMPTÉ ?

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, avait inscrit au feuillet de la Chambre deux questions à propos des personnes qui sont exemptées du service militaire. Le gouvernement y a répondu hier après-midi.

La réponse du gouvernement, si incomplète soit-elle, n'en est pas moins instructive. Voici les questions de M. Church: "1 — Quelles classes d'hommes au Canada sont exemptées de toute forme de service militaire (a) en vertu de la loi de la milice; (b) du service outre-mer; (c) des devoirs de la défense du pays? — "11 — Quel pourcentage de la population du Canada est exempté du service militaire dans les catégories (a), (b) et (c) mentionnées plus haut?"

Le gouvernement a répondu que la loi de la milice n'établit aucune distinction entre le service outre-mer et la défense du pays et qu'il ne possède pas d'information lui permettant d'établir le pourcentage, par rapport à la population totale, des catégories de personnes exemptées du service militaire. En vertu de la loi de la milice les personnes suivantes sont exemptées du service militaire: 1) les membres du Conseil privé du Canada; 2) les juges de toutes les cours de justice; 3) les membres des conseils exécutifs des provinces; 4) les sous-ministres fédéraux et provinciaux; 5) le clergé et les ministres de toutes les dénominations religieuses; 6) les télégraphistes en emploi; 7) les employés au service du revenu; 8) les gardiens de prisons et d'asiles d'aliénés; 9) les membres de la milice navale; 10) les membres des forces de police et de protection contre les incendies des villes, cités et villages; 11) les professeurs de collèges, d'universités et des ordres religieux; 12) les personnes infirmes; 13) le fils unique d'une veuve dont il est le seul soutien; 14) les pilotes et apprentis-pilotes pendant la saison de navigation; 15) les personnes qui, à cause de leur doctrine religieuse, sont opposées au service militaire (cette clause est toutefois sujette à des restrictions).

Voilà les exemptions que fixe la loi de la milice. Il sera intéressant de les comparer à celles que l'on accordera en vertu de la loi de la mobilisation que le parlement canadien a récemment approuvée.

Léopold Richer.

(Le Devoir)

Trois trains pour le Cap

Les pèlerins qui se rendront au Cap de la Madeleine le 11 août prochain avec le pèlerinage annuel du diocèse de Joliette, organisé sous les auspices des Zouaves de la cathédrale, auront trois trains à leur disposition sur le Pacifique Canadien. Le premier train partira de Joliette à 6 heures du matin, heure solaire, arrêtera à Lanoraie à 6,25 h et se rendra au Cap sans autre arrêt pour arriver à destination à 7,40 heures. Pour le retour ce train quittera le Cap à 3 h. 45 pour se rendre à Joliette directement.

Le deuxième train partira de St-Gabriel à 5 h. 40, heure solaire et arrêtera à toutes les gares jusqu'à St-Barthélemy pour arriver au Cap à 8 heures. Il en partira à 4 heures de l'après-midi.

Le troisième train partira de St-Vincent de Paul à 5 h. 40, heure solaire, et arrêtera à toutes les gares jusqu'à Berthierville inclusivement ou il sera à 7 heures. Il partira du Cap à 4 h. 15. Les trains feront, en revenant, les mêmes arrêts qu'en allant.

Les enfants ont droit à un demi-tarif. Pour plus de renseignements consultez les affiches, ou adressez-vous dans les gares ou les presbytères intéressés.

Notre tirage augmente

Depuis le mois de juin, exactement depuis la semaine du Bon Journal, notre tirage a sensiblement augmenté. Nous comptons, en effet, une cinquantaine de nouveaux abonnés à Joliette, une centaine à St-Barthélemy, et plusieurs autres dans d'autres paroisses.

Nous disons notre vive reconnaissance aux zélés propagandistes qui veulent bien nous aider et souhaitent une cordiale bienvenue aux deux ou trois cents nouveaux abonnés que nous avons reçus récemment. Nous demandons à nos anciens abonnés de nous rester fidèles afin de nous aider à atteindre l'objectif de 5,000 abonnés que nous voulons atteindre cette année. Nous avons besoin de ce tirage pour attirer l'attention des annonceurs et réussir à remplacer les annonces de bière que nous avons librement abandonnées pour répondre aux désirs de l'autorité religieuse.

Demande du Chef de Police

Le chef de police M. Valmore Lapierre demande aux chauffeurs d'autos d'éviter le plus possible de faire résonner leurs klaxons pendant la nuit et même dans la soirée. De plus il demande aux parents de veiller à ce que leurs enfants ne se livrent pas à des jeux bruyants qui incommode les voisins. Nombre d'appels à l'ordre seraient ainsi évités et la police pourrait vaquer mieux encore à la sécurité des gens.

On devra noter aussi que le voisinage de l'hôpital requiert une tranquillité particulière. Dans la

Nouvelles de la guerre

On pourrait dire que les principaux événements de la semaine consistent en des discours. Depuis une semaine, en effet, les dépêches nous rapportent bien peu d'activité militaire en Europe, mais plusieurs grands discours.

Hitler, le premier, a parlé. Il a dit qu'il parlait en vainqueur, qu'il ne comprenait pas que l'Angleterre veuille continuer la lutte et que si elle ne veut pas faire la paix Londres et la nation seront exterminées. Hitler a fait un discours rempli de vagues propositions et de menaces. Rien de précis, mais de l'arrogance et des menaces. Comme on le pouvait prévoir, la réponse ne se fit pas attendre. Lord Halifax, ministre des Affaires étrangères a rejeté les propositions de l'Allemagne, et déclara que le peuple britannique est déterminé de lutter jusqu'à la victoire. Il note qu'Hitler ne fait aucune allusion à la justice sur laquelle doit être basée la paix: son seul argument, des menaces à sa seule raison, la peur de sa force. Ce que nous défendons est sans prix et aucun sacrifice ne nous coûtera pour continuer le combat jusqu'à la victoire. Lord Halifax met sa confiance en Dieu et espère beaucoup des dominions et des Etats-Unis.

De son côté, le premier ministre du Canada, M. King, répondit à Hitler. Il déclara que les Canadiens sont fiers de partager avec le Royaume-Uni les rigueurs du conflit, et que l'avenir du Canada ne sera pas fait par Hitler ni Mussolini mais dépendra uniquement de la libre volonté de la nation canadienne.

A La Havane, où sont réunis les délégués des vingt et une républiques américaines en conférence, M. Cordell Hull a fait d'importantes déclarations. Les E.-Unis proposent que les républiques américaines prennent conjointement le protectorat de toutes les colonies européennes de l'hémisphère occidental.

soirée il est très désagréable pour les malades de cette institution d'avoir à endurer les cris des passants et les bruits des automobiles.

Ces demandes requièrent toute l'attention de la population, et la police se verra obligée de sévir si l'on n'en fait aucun cas.

NOUVELLE LINOTYPE

On a terminé au début de cette semaine l'installation d'une linotype neuve dans les ateliers de l'Action populaire pour remplacer la vieille qui nous causait souvent de graves soucis. C'est dire que nos ateliers s'efforcent d'être en mesure de donner toujours et de plus en plus satisfaction à nos nombreux clients et de fournir des imprimés de plus en plus parfaits.

DECES DEZIEL

Le 24 juillet, à l'église Saint-Pierre, l'abbé Lucien Dion a chanté le service de Mlle Alice Déziel, fille de M. Eugène Déziel, de la rue St-Antoine, décédée à l'âge de 23 ans. Le Père Cyrille Beaudry et l'abbé Rosaire Bérard accompagnaient le célébrant.

Nos sympathies à la famille.

FILMS
développement et impressions
service de 12 heures

Valois abbé O. Directeur

Oct. Gadoury, prop.

29, NOTRE-DAME

Voisin du B. de P.

Où ? Quand ?

Qui ?



Au terrain de jeux saint Jean-Bosco. — Tous les jours de beau temps excepté le samedi et le dimanche. — Les petits gars de Joliette doivent en profiter...



COIN DU POËTE

Première messe

Je crois te voir encor, ton grand geste émouvant.
Ceste unique et qui fit tressaillir tout mon être.
Quand la première fois, triomphant, jeune prêtre.
Tu levais, sur des fronts courbés, le Christ vivant

Maîtres, parents, amis, pleurant, priant, rêvant.
Étaient près de l'autel et te plaignaient peut-être.
De renoncer au monde avant de le connaître
De fuir l'amour humain, fragile et décevant.

Mais toi, les bras raidis dans ta fierté sublime.
Comme un vainqueur qui vient de graver une cime
Élève vers le ciel le laurier glorieux.

Montrant à tous Celui qui te veut et t'appelle.
Tu semblas dire, avec l'extase dans les yeux:
Amis, enviez-moi... Ma part est la plus belle.

FLEUR-ANGE

Jean VEZERT.

BILLET DE SEMAINE

LE LAC S'EVANOUIT...

(Par P. BONSENS)

La journée avait été torride et tout le jour je songeais avec consolation à la belle randonnée que j'allais faire le lendemain. De grand matin, alors que la ville était encore plongée dans le silence et qu'un voile léger l'enveloppait, signe d'une autre terrible journée, nous partions dans une belle Chevrolet, pimpante et reposée. On aurait dit que la vaillante voulait dévorer sa route pendant qu'un peu de fraîcheur tombait sur les choses et la nature.

Nous eûmes tôt fait de sortir de la ville. Sur la route rien. Une abondante rosée brillait au soleil qui commençait aussi sa course. La poussière, un peu humide après cette humidité nuit, s'élevait épaisse et modérée, sur notre passage. Les maisons dormaient encore aux bords des champs solitaires. Ici et là, cependant, un homme sortait lentement, se dirigeant vers les dépendances, ou une femme paraissait, affairée. Sur le seuil, un enfant en habits de nuit, tout blanc, les cheveux en désordre, clignait de l'oeil au soleil et semblait revoir les jolis rêves d'où il sortait. Lentement, à mesure que nous avançons la vie se faisait plus intense autour des maisons et quelques voitures apparaissaient sur le chemin, puis le défilé des belles vaches dolentes, pesantes de lait...

La route serpentait. Nous approchions de la montagne. La belle route ne voulait pas surprendre la grande dame coffrée de vert; aussi elle s'approchait avec mille détours, mille précautions qui nous plaisaient. Parfois, nous semblions retourner sur nos pas, mais c'était une ruse, car toujours la montagne se faisait de plus en plus proche.

Taux de publicité

PETITES ANNONCES :

Les petites annonces de "Méli-mélo": 1 cent du mot, avec minimum de 30 mots. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

DECES:

Résolution de condoléances: \$1.00
Liste de témoignages de sympathies: \$1.00.
Remerciements pour sympathies: 0.50.
En Mémoires: \$1.00.

MARIAGES:

Pour la publication de cadeaux de nocces: \$1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

tout. D'arbres, point du tout. De brume, de fraîcheur, point du tout. La Chevrolet, elle-même avait disparu. Puis il fallait se lever...

De ce beau rêve il ne restait qu'un souvenir, un peu empreint de tristesse. Ainsi il faudra demeurer à la ville, travailler dans le bruit et la chaleur... Le bon lieu a fait de grandes merveilles... Ce rêve en était une...

Le lac s'était évanoui...

P. BONSENS.

L'Ecole de Vaudreuil

SESSION DU 1er au 7 AOUT

De nouveau l'Ecole Sociale Populaire organise une session intensive de formation sociale qui aura lieu à Belle-Plage, au bord du lac des Deux - Montagnes, près de Vaudreuil, du jeudi soir 1er août au mercredi soir, 8. Les cours porteront sur la famille, le syndicalisme et l'organisation corporative. Plusieurs se sont déjà inscrits: prêtres et laïcs de différentes classes sociales. Chacun a sa chambre et peut travailler en paix, tout en profitant des échanges de vues qui suivent les cours. Il reste encore quelques chambres disponibles. On est prié de s'adresser pour les inscriptions et tout renseignement au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire 1961 rue Rachel Est, Montréal.

Semaine Sociale de Valleyfield

C'est du 19 au 22 septembre qu'aura lieu à Valleyfield, sous le distingué patronage de Son Exc. Mgr Langlois, la dix-septième semaine sociale du Canada. Le sujet au programme est "le chrétien dans la famille et la nation". Bien que la Semaine soit, cette année, un peu abrégée à cause des temps difficiles que nous traversons, elle conservera ses principales manifestations.

Outre les cours du jour, il y aura le soir, des conférences publiques ainsi que l'assemblée populaire traditionnelle. On compte sur la présence de hautes personnalités ecclésiastiques et laïques.

Vos enfants en vacances

Vacances! Vacances! Mot de joie pour les enfants. — Pour les parents, souci, responsabilité de plus. Allez-vous pour cela, parents, boudier cette joie de vos enfants? Montrez-leur à vos enfants un grand visage dur, ou un front chargé de soucis? Ce serait déjà gâter leur joie.

Après tout, la joie de vos enfants n'est-elle pas la vôtre? Les vrais parents alimentent cette joie par leurs encouragements; ils la partagent même. Vos enfants vous aimeront plus en constatant que vous participez à leur amusement et que vous avez la bonne volonté de rendre leurs vacances plus agréables.

Que ferez-vous, parents, pour agréer les vacances de vos enfants? Quatre choses sont nécessaires pour que vos enfants passent de bonnes vacances: LE JEU, LE TRAVAIL, LA PRIERE ET LE REPOS.

JEU. — Le jeu occupe l'esprit et fortifie le corps. Il active le sang et rend l'âme plus vaillante. Les faibles devant les passions ont le plus souvent un corps sans vigueur.

Les parents laisseront aux enfants l'initiative d'organiser eux-mêmes des jeux proportionnés à leur imagination et s'intéresseront à leurs ébats jusqu'à y participer quand ils le peuvent. Pourquoi ne pas souligner par une petite récompense celui qui se sera montré le

plus habile et le plus gentil au jeu?

Si vous avez une cour ou un champ à portée de votre oeil tant mieux. En ville la majorité des familles n'ont pas cet avantage. Il vaut mieux alors laisser aller les enfants aux terrains de jeux qui ont une bonne surveillance que de les abandonner à la rue.

Malheureusement les désempolements les plus sains ne sont pas à la portée d'un grand nombre de jeunes citoyens. Les colonies de vacances ne résolvent qu'en partie le problème. Se remplir l'âme de beauté dans des paysages enchanteurs, ramer dans le calme enivrante d'un lac, courir dans les bois embaumés, escalader les montagnes et se remplir les poumons de l'air pur des cimes, autant de joyeuses et fortifiantes distractions que se procurer difficilement un grand nombre des enfants de nos villes. Du moins, parents, vous efforcez-vous de rendre moins pénible l'atmosphère que vos enfants ne peuvent fuir; vous veillerez amoureusement à leur joie physique et à leur santé morale.

TRAVAIL — Toujours jouer serait un excès. Flâner trop longtemps serait un danger. Les eaux stagnantes se gâtent vite. Le travail d'ailleurs devient un passe-temps plus intéressant que le jeu lui-même s'il est proportionné à l'âge de l'enfant et s'il est attrayant.

Si vous êtes à la campagne (la chose est également possible dans la plupart des villages et dans certaines parties des villes) pourquoi ne donneriez-vous pas un petit coin de terre à chacun de vos enfants. Il se fera son petit jardin à lui. Vous lui aiderez à en vendre les produits et lui en remettrez l'argent. Au besoin vous achèterez vous-même ces produits. Il est utile en effet de laisser à l'enfant une partie du moins du fruit de son travail. Si vous lui avez appris de bonne heure à économiser et à dépenser, il emploiera utilement le peu qu'il gagnera. L'ayant gagné lui-même il en comprendra davantage la valeur.

Pour les filles, c'est plus facile de leur trouver de l'ouvrage à la maison. Laissez Monique ou Thérèse gaspiller un peu de farine ou une retaille de toile s'il leur prend l'idée de faire un gâteau ou de coudre une robe de poupée. Ces sortes de gaspillage sont des économies pour l'avenir. Gérard ne deviendra pas bon menuisier sans gâter un petit morceau de bois. Thérèse fera bien brûler une soupe avant de décrocher un diplôme de cuisinière.

Vos enfants auront ainsi l'avantage d'apprendre à travailler en occupant leurs loisirs.

PRIERE — En vacances la prière paraît encombrante. Elle n'en est que plus nécessaire. S'il était possible d'en faire un jeu!... Du moins ne lui prêtres pas une figure trop austère. Montrez-la sous son aspect de beauté. L'exercice garde au corps sa force et sa beauté. La prière est l'exercice de l'âme nécessaire pour conserver sa force et sa beauté. Vos enfants doivent se plier à cette discipline d'embellissement.

Après les fatigues du jour, pas de meilleure préparation à une bonne nuit que de se mettre quelques instants dans l'atmosphère sereine de la confiance en Notre Père du ciel. La prière en famille rapproche davantage de cet idéal parce qu'elle a les promesses divines. Elle resserre l'union des coeurs souvent distendue par les chocs et les distractions du jour.

Chaque journée ainsi partagée entre le jeu, le travail et la prière apportera à vos enfants le maximum de garanties pour l'acquisition d'un corps sain dans une âme forte.

La Famille.

Les leçons d'une victoire

La session du Parlement de Québec s'est terminée sans que les modifications annoncées par la presse ministérielle aux lois concernant les liqueurs alcooliques et le cinéma fussent proposées. C'est une victoire pour les groupements d'ordre, qui, avec un bel ensemble, ont exprimé au premier ministre leur opposition à toute mesure dont bénéficieraient les propriétaires d'hôtels et de cinémas au détriment de la famille. Mais de nouvelles offensives peuvent se produire. On essaiera probablement de se reprendre à la prochaine session. Il faudra alors veiller et être prêt à toute démarche nécessaire. C'est à l'union qu'est due cette première victoire. Elle ne sera décisive que si cette union persiste. "L'Ordre Nouveau"

Concours d'Histoire du Canada

LIVRES CANDIENS OFFERTS AUX LAUREATS

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal institue tous les ans, depuis 1913, un concours d'histoire du Canada pour les élèves de rhétorique des maisons d'enseignement secondaire du Canada français.

Les directeurs de la Société avaient proposé comme sujet d'étude cette année: le Statut de Westminster.

Les rhétoriciens de trente-quatre collèges ont répondu à l'appel de la Société: vingt-huit lauréats sur trente-quatre ont préféré des livres d'auteurs canadiens à la médaille de bronze.

M. Roger Belzil est le lauréat pour le Séminaire de Joliette.

Les membres du Conseil général de la Société remercient les préfets des études et les professeurs de ces institutions d'enseignement. Ce concours annuel n'est possible que grâce à leur collaboration constante et à l'intérêt qu'ils portent aux études historiques. Ils félicitent tous les lauréats.

RECETTES EPROUVEES

RECETTES EPROUVEES DESSERTS D'ETE

Le meilleur moment pour apprêter le dessert que l'on se propose de servir au dîner est le matin, lorsque le temps est frais: on le met ensuite dans la réfrigérateur pour le faire refroidir et on ne le sert qu'à la dernière minute: on a ainsi un dessert froid et délicieux. La Section des consommateurs du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture recommande les recettes éprouvées que voici:

RIZ AUX FRAISES

- 1/2 tasse de riz
- 2 tasses de lait
- 1 tasse de fraises.
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de crème à fouetter.

Faites cuire le riz dans le lait au bain marie. Coupez les fraises en moitié. Saupoudrez d'un quart de tasse de sucre et laissez reposer. Lorsque le riz est froid, incorporez la crème fouettée et 1/4 tasse de sucre. Mettez dans un plat à servir et refroidissez. En servant, ajoutez les fraises comme une sauce.

GATEAU ROULE AUX CERISES NOIRES

- 1 tasse de farine
- 1/2 tasse de lait
- 1/4 tasse de beurre
- 2 cuil. à thé de poudre à pâte
- 1/4 cuil. à thé de sel
- 1 1/2 tasse de cerises enoüyautées.

1 tasse de sucre.
Faites une pâte comme pour les biscuits de poudre à pâte Tamisez la farine avec la poudre à pâte et le sel. Incorporez le beurre en frottant et ajoutez le lait. Roulez la pâte jusqu'à ce qu'elle ait un quart de pouce d'épaisseur. Tartinez de cerises enoüyautées et saupoudrez de sucre. Roulez de la même façon qu'un gâteau roulé à la gelée et mettez dans un plat qui va au four. On peut ensuite mettre ce plat dans le réfrigérateur et le mettre au four une demi heure avant le dîner.

ST-BARTHELEMY

FEU M. URGEL BERNECHE
Lundi dernier eurent lieu les funérailles de M. Urgel Bernéche, décédé après une longue maladie chez son fils à Maskinongé, à l'âge de 65 ans. Le défunt était le frère de M. le curé Albert Bernéche de Saint-Côme. Il laisse aussi dans le deuil ses fils MM. Roland, Gilles, Gérard et Dominique; ses filles: Mme Robillard (Dolores); Mme Livernoche (Gilberte); ses frères: l'abbé Albert et M. Louis-Joseph; ses soeurs: Soeur Marie - Hermès de la communauté de Jésus - Marie; Mme Donat Degrandpré (Laura); Mme Aristide Caumartin (Déotille); des neveux, nièces et autres parents.

Nous offrons nos sympathies à M. l'abbé Bernéche et à toute la famille.

Avez-vous des livres

Toutes les personnes qui possèdent des livres dont elles n'ont plus besoin rendraient un précieux service à la J.O.C.F. en lui remettant ces volumes qui serviraient aux jockies. Merci.

Appelez 364 pour renseignements. 27jn j.n.o.

Un document à lire

(suite de la première page)

Il en est de même au ministère des Postes, bien que le sous-ministre, l'honorable John-A. Sullivan, soit un Canadien français malgré son nom à consonnance anglaise. Là encore, sur un total de onze mille quatre cent vingt-cinq employés, nous n'avons que deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze Canadiens français, ou 25.33 %

Au Revenu national, notre situation est encore moins brillante puisque nous n'avons que 19.48 % des places c'est-à-dire mille cent soixante Canadiens français sur un total de cinq mille neuf cent soixante et un fonctionnaires

Au service du Transport, nous avons presque la part qui nous est due; pas tout à fait cependant puisque nous occupons 26.37 % des places, c'est-à-dire sept cent soixante Canadiens français sur un total de deux mille huit cent quatre-vingt fonctionnaires.

Au service du Travail nous avons à peine un peu plus que la moitié de ce à quoi nous avons droit en justice, soit 17.97 % ou soixante et onze employés sur un total de trois cent quatre-vingt-quinze.

Aux Travaux public l'honorable P.-J.-Arthur Cardin n'a pas su non plus faire entièrement la part des Canadiens français. Cependant nous ne n'y sommes pas très loin occupant cinq cent soixante-huit postes sur un total de deux mille quatre cent dix-neuf, soit 23.48 %.

Dans l'ensemble de tous les postes de fonctionnaires du gouvernement fédéral nous avons en tout et partout huit mille cent dix-sept employés sur un total de quarante mille sept cent quatre-vingt, soit 19.90 % des postes, tandis que nous devrions en avoir pour le moins 30 %. Il y a donc à notre détriment un déficit d'environ quatre mille cent dix-sept places, vu que nous devrions occuper, eu égard à notre importance numérique, douze mille deux cent trente-quatre postes de fonctionnaires. En supposant que chacun de ces quatre mille fonctionnaires canadiens-français gagnerait un salaire d'environ quinze cents dollars par année, ce qui n'est nullement exagéré, bien au contraire, c'est donc six millions par année qui tomberaient entre les mains des Canadiens français. Autrement dit, dans l'état actuel des choses, les Canadiens français perdent, du fait qu'ils n'occupent pas dans le fonctionnarisme toutes les places auxquelles ils ont droit plus de six millions par année.

Nous n'avons pas en mains les chiffres nécessaires pour établir exactement la proportion de salaire eu égard à notre chiffre de population, mais là encore nous sommes en déficit, car si nous n'occupons que 19.90 % des places dans le fonctionnarisme fédéral, nous ne recevons cependant pas beaucoup plus que 12 % des salaires qui y sont donnés.

Il serait intéressant de pouvoir établir ce que nous perdons de ce chef tous les ans. On peut bien dire sans rien exagérer qu'il doit y avoir là aussi un écart de plusieurs millions par année.

Voici quelques détails à ce sujet:

Le Droit du samedi 20 avril 1940, révélait qu'il y a dans le fonctionnarisme civil cent quarante-cinq situations auxquelles est attaché un traitement de six mille dollars par année et plus. Chacune de ces places équivalait donc à un poste de sous-ministre. Parmi ces cent quarante-cinq emplois, nous avons notre juste part dans quelques ministères et services mais pas dans l'ensemble.

Ainsi, à l'Agriculture, sur huit places dont le traitement est d'au moins six mille dollars par année nous n'en avons pas une seule.

Aux assurances, sur trois, nous n'en avons qu'une.

Dans le bureau du premier Ministre il n'y en a qu'une et elle ne nous appartient pas.

Au Commerce, il y en a dix-huit et pas une seule pour les Canadiens français.

A l'établissement des soldats, il y en a deux mais pas pour nous.

Aux finances, nous n'en avons qu'une seule sur douze.

A la Gendarmerie royale, aux Pêcheries, il n'y en a qu'une dans chaque service, mais pas pour nous.

A la Justice, on en compte six mais on n'a pas cru bon faire justice aux Canadiens français et notre représentation là est nulle.

Le service des Mines et Ressources dispose de neuf postes ayant l'importance de postes de sous-ministres; pas un seul Canadien français ne nous représente dans ce service.

Au ministère des Pensions et de l'Hygiène, nous n'en avons que quatre sur dix-neuf.

Aux Postes, aucune sur trois.

Au Revenu national, aucune sur cinq.

Au Secrétariat d'Etat, aucune sur deux.

Au Travail, aucune sur quatre.

Aux Travaux publics, aucune sur trois et enfin.

Au Transport nous n'en avons qu'une sur seize.

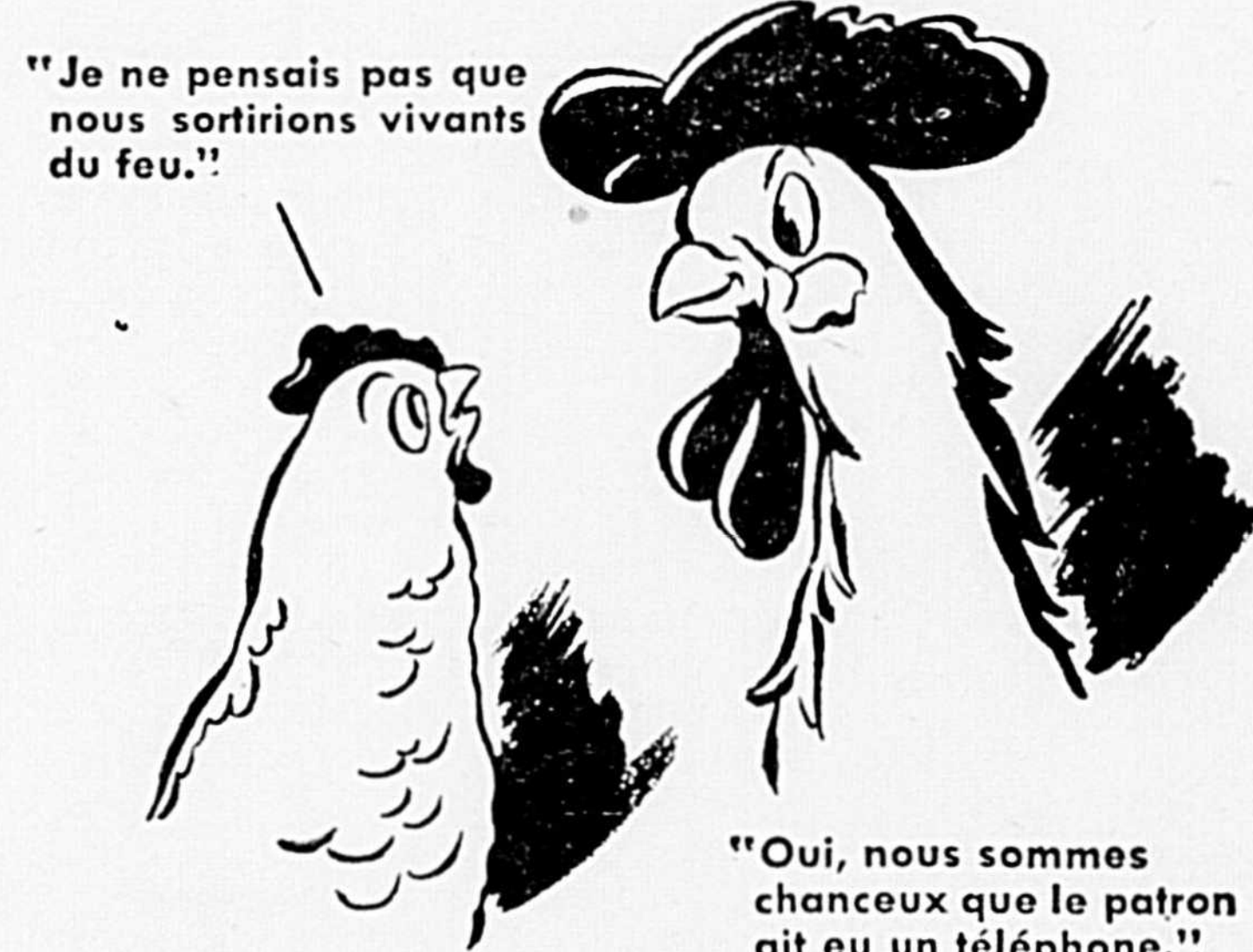
Dans l'ensemble, nous sommes bien loin d'avoir la part équitable qui nous revient de droit puisque nous n'occupons que 13.79 % des emplois supérieurs quand nous devrions en avoir 30 %.

De ce seul fait, c'est une perte d'au moins cent trente-huit mille dollars annuellement.

On peut conclure sans hésiter que la part faite aux Canadiens français dans les services fédéraux est bien minime et très loin d'être ce qu'elle devrait être.

Donner aux Canadiens français la juste part qu'ils devraient avoir dans le fonctionnarisme, ne serait-ce pas une manière fort efficace de travailler à l'unité du pays, dont on nous a tant parlé? Mais qu'a-t-on fait pour la réaliser?

Si la Confédération est véritablement un pacte entre deux races unies pour former un grand pays, qu'on le prouve en accordant aux Canadiens français la juste part que ce pacte les autorise à exiger!



Un téléphone dans sa maison c'est la meilleure protection que le cultivateur puisse acheter pour lui-même, sa famille, ses bêtes, ses bestiaux et ses animaux favoris. Parce que le téléphone mander du secours — rapidement — quand ce secours est le plus urgent. Pendant que vous y songez, voyez maintenant à faire installer un téléphone — il coûte si peu.

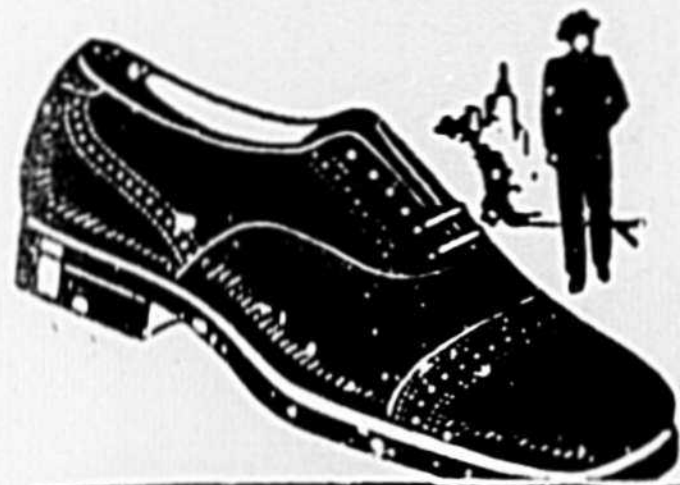


1880 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

Encouragez de préférence les annonceurs de L'ACTION POPULAIRE

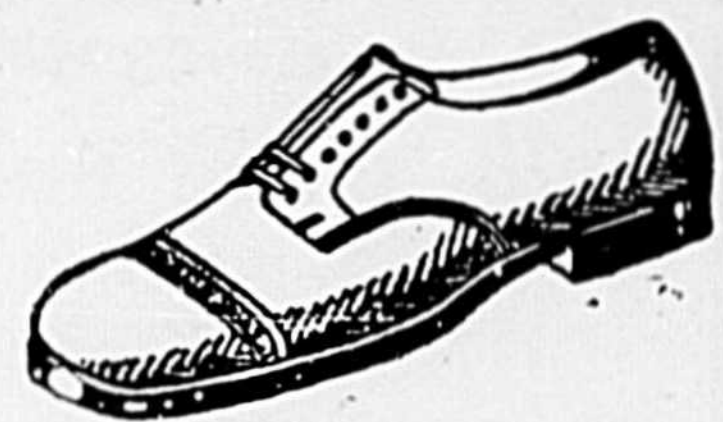
SOULIERS de VILLE pour HOMMES et pour DAMES



LE PLUS GRAND CHOIX

L. RATELLE, FILS Rue Notre-Dame

Porte voisine de l'hôtel Joliette



Petites annonces

Agents demandés

Nous offrons aux dames et hommes ambuleux l'occasion de se créer un commerce profitable en détaillant deux cents nécessités domestiques: THE, CAFE. — 30 jours d'essai SANS RISQUE. — Position permanente pour personne qualifiée. Ecrivez: Cie JITO, 1435, Montcalm, Montréal pour catalogue, renseignements GRATIS.

11 juil. 5 f. c.

Tél. 475 77, ST-VIAEUR

F. RATELLE

ferblantier - plombier
Papier à construction
SPECIALITE
"Insul-Brick Brantford"
Agents pour planches isalontes
"Donnacoma"
Très bas prix

22 fév. j.n.o.

Crème et lait frais

Toujours à la disposition du public de la crème et du lait conservés dans un bon frigidaire. Livraison immédiate sur demande. S'adresser à J.-E. Richard, 225 rue Montcalm, Joliette. Tél.: 1052.

4 juil. 4 f. p.

Téléphone 365

Barrette & Lépine

ASSURANCES GENERALES
Feu - vie - accidents - automobiles
garanties
Agents spéciaux pour
LA SAUVEGARDE
Antonio BARRETTE, M.L.A.
Noël LEPINE
45, ST-PAUL, JOLIETTE

Cultivateurs

Veuillez nous apporter votre laine, lavée ou non lavée, le plus tôt possible. Nous vous paierons le plus haut prix du marché. Canadian Knitting Regd. 6 rue Alice, Joliette. 8 fév. j.n.o.

NOUVELLE ADRESSE

Ant. Fortin, D.C.

CHIROPATRICIEN
Diplômé de Palmer
60, Sud, Place Bourget,
JOLIETTE
(voisin du magasin United)
Téléphone 61

A vendre

Dans le village de St-Gérard de Majella, une belle maison avec dépendances et grand terrain, propriété de M. Maxime Christin, maintenant à M. Masouche, Aubaine pour citadins. S'adresser à M. Henri Gauthier, St-Gérard de Majella. 18 juil. 4 f. p.

100,000 livres

Nous avons en main approximativement 100,000 livres de tuyau de fer d'un demi pouce à 6 pouces, usagé, que nous offrons en vente à prix coupé.

Aussi futures de plomberie usagées.

F. RATELLE

77, RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE

22 fév. j.n.o.

Magasin de poêles l'Islet

Ménagères et couples de nouveaux mariés, économisez en achetant à prix populaires chez NAZARE BEAUDRY, 46, place Bourget, Joliette. — N'achetez pas sans nous consulter. 20 juil. j.n.o. c.

Tél.: 584 w

SPENCER

Corsets, ceintures, brassières, corsets chirurgicaux
Un dessin est spécialement créé pour vous.
Mme J.-E. TREMBLAY
Corsetière diplômée
141, rue ST-MARC,
JOLIETTE
30 mai, 2ms

Attention !

nouvelle manufacture. Spécialités: modèles; maillets de croquet et ouvrage général. 20 ans d'expérience à la Compagnie Vessot. Visite sollicitée. Travail garanti à des prix très modérés. Félix LAPORTE, 19, Lavaltrie sud, (autrefois St-Edouard) Joliette. 4 juil. 4 f. p.

Jos. Frenette

vendeurs des autos

Packard et Hudson

et camions

International

Bureau: — 117, ST-PAUL

Résidence: — 626, MANSEAU

autos et camions usagés en parfait ordre.

Dr Sylvio Ferland

M. D.

des hôpitaux de Paris

629, MANSEAU. Tél. 1045

JOLIETTE

18 av. j.n.o.

Produits culinaires

"Manufacturiers de produits culinaires universellement connus, capital \$20,000,000.00 offre position à tout homme de confiance, de 25 à 50 ans, possédant auto ou équipement de voyage, pour répondre à une demande établie de nécessités journalières, rattachées à ventes spéciales. Expérience agricole utile. Expérience de vente non requise. Doit être satisfait de \$35. par semaine au début. Crédit consenti aux hommes qualifiés. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J.-R. Watkins, Montréal, Dépt. Q-J-2. 18 juil. 4 fs c.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

4 juil. 4 f. p.

Le 17 juillet, Mlle Simonne Mercier fille de M. et Mme Osias Mercier, faisait son entrée chez les religieuses de la Providence de Montréal.

* * *

DEMISSIONS — M. Joseph Marion, maire du village de St-Jacques depuis près de 12 ans, a donné sa démission lundi 17.

M. Armand Richard, échevin a également donné sa démission.

* * *

M. Euclide Forest a été élu commissaire en remplacement de M. Joseph Marion sortant de charge.

* * *

BAPTEMES — Le 11 juillet, à M. et Mme Raynald Marsolais (Rachel Goulet) une fille Marie - Berthe - Colette - Gaétane. Parrain M. Gérard Marsolais, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Berthe Marsolais, cousine de l'enfant; porteur: Mlle Louise Pariseau.

Le 18 juillet à M. et Mme Philias Gagnon (Gertrude Forest) un fils Joseph - Luc-Jérôme. Parrain: M. Joseph Gagnon, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Claire Forest, tante de l'enfant.

STE-JULIENNE

(D.N.C.) — PIQUE-NIQUE

Dimanche dernier, la chorale de Ste-Julienne, sous la direction de l'abbé Omer Lane se rendait au chalet de Oscar Leblanc, pour y prendre le dîner. Dans l'après-midi, nous nous rendions au Château du Lac, chez M. Bilodeau où nous fûmes bien reçus. M. le curé G. Racette et les marguilliers, ainsi que M. le maire L.-P. Villemare nous honoraient de leur présence. Il y eut chant et musique.

* * *

MARIAGES — M. Patrice Mailhot a épousé Mlle Fleur-Ange Marchand de St-Alphonse.

Mlle Simone Thibodeau a épousé M. Gariépy de Rawdon.

MM. et Mmes Georges Beaudry, Maurice Beaudry et plusieurs autres de passage à St-Donat.

* * *

INHUMATION — Jeudi dernier avait lieu le Libéra de Georgianna Côté, épouse de Louis Gravel de Montréal. Sincères sympathies à la famille.

* * *

Mme A. Perreault et sa fille A-zilda de passage à St-Ambroise.

Mme Hormisdas Mailhot, de Joliette chez Mlle Emélie Moisan.

ST-LIN DES LAURENTIDES

(D.N.C.) — BAPTEMES

Le 21 juillet, Marie - Claudette - Christiane, enfant de M. et Mme Fernand Venne (Eliane Côté). Parrain et marraine: M. et Mme Honoré Côté, grands-parents de l'enfant.

Le 21, Joseph - Paul - Jean-Guy, fils de M. et Mme Henri Léveillé. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Vézeau, de Ste-Anne des Plaines.

* * *

FUNERAILLES — Ces jours derniers, est décédée une vieille citoyennette de 84 ans, après une pénible et longue maladie, Mme Louis Patry (Guillette Lecault).

Son service eut lieu le 18 juillet, au milieu de nombreux parents et amis.

M. le curé fit la levée du corps et l'abbé A. Forest, aumônier, chanta la grand-messe, assisté des abbés E. Paquin, curé, et V. Faffard.

AU PRESBYTERE — M. le Dr Aumont, de St-Jean de Matha son fils Ignace, sa sœur: Mme Forest, en promenade dimanche après-midi, chez leurs parents du presbytère.

NOCES D'OR D'UNE RELIGIEUSE — Ces jours derniers, la R. Soeur Pierre - Nolasque, supérieure.

Tél. 475 77, ST-VIAEUR

F. RATELLE

ferblantier - plombier

SPECIALITES:

Pompes automatiques, électriques

et à gazoline

Toutes marques

Nous avons aussi en vente 100,000

briques usagées

22 fév. j.n.o.

22 fév. j.n.o.

22 fév. j.n.o.

22 fév. j.n.o.

rieure de l'hospice St-Antoine, célébra le 50e anniversaire de sa vie religieuse. Le matin, vendredi 19 juillet, Mgr le Curé célébra la messe au couvent à laquelle l'heureuse jubilaire assista, entourée de tout son personnel.

* * *

ABONNEMENT A L'ACTION POPULAIRE — Cette semaine, les prêtres de la paroisse passent à domicile pour renouveler l'abonnement; partout, on reçoit un bon accueil en faveur de notre journal diocésain.

RELIGIEUX ET RELIGIEUSES A L'ETUDE PENDANT LES VACANCES — Au collège des RR. Frères St-Gabriel, 12 frères, sont à l'étude pour préparer différents examens qu'ils subiront avant l'ouverture de l'année scolaire.

Au couvent des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, 21 religieuses sont à préparer des examens.

* * *

PIQUE-NIQUE DE FAMILLE — Les familles Paquin, Moreau, Magnan, Clément et d'autres se sont toutes réunies une dernière fois pour prendre un repas en famille avant le départ de l'abbé Ernest Paquin, curé de Terrebonne, Minnesota.

L'abbé Paquin, retourne dans sa paroisse après un mois de vacances dans sa famille. La dernière réunion eut lieu au camp Moreau, au lac Lapierre.

ST-ROCH

(D.N.C.) — SEPULTURE

Le 18, eurent lieu les funérailles de Ovide Ménard, époux de Justine Racette, décédé subitement le 16 courant, à l'âge de 58 ans et quelques mois.

* * *

MARIAGE — Dimanche dernier on a annoncé le mariage de Viateur Complaince, fils de M. et Mme Pierre Complaince de l'Épiphanie et de Berthe Lapointe, fille de M. et Mme Pierre Lapointe de cette paroisse.

* * *

ADIEU AU MONDE — Ces jours derniers, deux jeunes filles ont quitté la paroisse et leurs parents pour entrer au noviciat. Mlle Anna Gariépy, orpheline et institutrice, fit son entrée au Noviciat des Srs de la Providence; et Hélène Lafortune, également institutrice, fille de M. et Mme Ubalde Lafortune, au Noviciat des Srs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

ST-COME

(D.N.C.) — BAPTEMES

Le 7 juillet, Marie - Flore - Angella, enfant de M. et Mme Hector Chausse (Laurence Breault). Parrain et marraine: M. et Mme Welle Chausse, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 juillet, Marie - Blanche - Colette, enfant de M. et Mme Alfred Larochelle (Irène Héty). Parrain et marraine: M. et Mme Octave Héty, grands-parents de l'enfant.

Les élèves des 9, 8 et 7èmes années de l'école n° 1, dirigée par les religieuses des SS. CC. Jésus Marie, et les élèves de l'école n° 5, dirigée par Marie - Anna Gagné, ont obtenu leurs certificats d'étude.

Nos félicitations aux institutrices ainsi qu'aux élèves.

Nous citoyens de St-Côme, voulons offrir nos sympathies à notre curé à l'occasion de la mort de son frère, M. Urgel Bernèche, de Maskinonge.

* * *

NOMME PRESIDENT — A leur assemblée, lundi dernier, les membres de la Commission scolaire de St-Côme ont élu comme président M. William Morin, pour un troisième terme.

STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Notre cercle

de fermières, au milieu de ses nombreuses activités, a organisé une grande kermesse pour le 27 juillet, samedi prochain au soir, sous le patronage de M. le curé Alary. Un billet de cinq piastres et une superbe statue du Sacré-Coeur seront tirés au sort à la fin de la soirée dont les recettes sont au profit de l'église. Tous les paroissiens et leurs amis des paroisses étrangères sont cordialement invités et seront agréablement surpris des alléchantes aubaines qu'ils y trouveront.

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

* * *

pour exercer leur charité tout en s'amusant ferme: bingo, pêche à la ligne! Surprises! Mais n'allons pas révéler les secrets de ces dames; elles ne me pardonneraient jamais et pourtant, Dieu sait comme je tiens à leur indulgence.

* * *

Dimanche dernier, M. l'abbé Albé Forget, fils de M. Aimé Forget, a chanté la grand-messe.

* * *

Dimanche le 14 juillet, a été béni le mariage de M. Roland Varin de St-Jacques, avec Mlle Jacqueline Melançon, fille de M. Ovide Melançon et de dame Antoinette

L'ACTION POPULAIRE

28, place Bourget, Joliette, Qué.

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée, le Jeudi de chaque semaine.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié d'adresser la remise par bon de poste ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00 — États-Unis: \$1.50 — Union postale: \$2.00
Tél.: 270 — Casier postal: 1026



CHRONIQUE

(15 - 22 JUILLET 1940)

● **HALTE**
Le 15 juillet, le Père Forest se dirigeait vers le Collège Saint-Joseph de Berthier, où il s'est joint aux soixante religieux qui suivent les exercices de saint Ignace, sous la direction du R. P. Faure, s.j.

● **QUARANTE-HEURES**

Le 16 juillet, le R. P. Curé s'est fait un devoir et un plaisir d'aller prêcher son concours à M. l'abbé Filiatrault, curé de Notre-Dame de Lourdes, où le Père Carrier s'était rendu dès le dimanche, à l'occasion des Quarante-Heures.

● **EXERCICE DU SOIR**

Dernier mardi en l'honneur de saint Antoine. Les fidèles sont invités à offrir cet exercice pour obtenir la guérison d'une personne malade, le règlement d'une affaire importante et la conversion d'un pécheur.

● **NOUVEAU VICAIRE**

Le personnel de la Cure se réjouit de recevoir un nouveau vicaire dans la personne du P. Loyola Carrier qui termine ses études au Scolasticat Saint-Charles. Le nouveau vicaire se dépensera aux intérêts de la paroisse, au bien des âmes et à la plus grande gloire de Dieu.

● **NON LOIN DU PONT**

Au soir du 18 juillet, non loin du pont et pour la distraction des passants, feu scout! Prés de la flamme, M. l'abbé Masse, assisté du Routier Ambroise Lafortune, responsable de la revue "Le Scout Catholique", de Montréal, prépare sa petite troupe au prochain campement.

● **IN CORPORE SANO**

Le 19 juillet, le Dr C.-A. Roussin prête bénévolement son concours à son confrère de classe, M. l'abbé Masse, en venant mettre au point la fiche médicale de chaque scout, avant le départ. Avant, pendant, après le départ, examen général; preuve que M. l'aumônier ne néglige rien pour inculquer à ses jeunes un esprit sain dans un corps sain.

● **"JE BENIRAI LEURS FOYERS"**

Il y a huit jours, à la Petite Noiraie, bénédiction d'un monument au Sacré-Coeur, dans le parterre de M. Patrick Marcell, près de sa maison.

Assistaient à la cérémonie de nombreux invités, paroissiens et amis, entre autres: S. H. le maire Henri Majeau, les Zouaves du Christ-Roi, dont M. Marcell est l'un des nombreux bienfaiteurs.

Au début de la cérémonie, on entendit l'appel vibrant des clairons. Et, après avoir lancé un autre appel au Sacré-Coeur, gardien des foyers, M. l'abbé Masse procéda à la bénédiction de la statue, au pied de laquelle tous sagenouillèrent pour l'ouverture de la neuvaïne et la récitation du chapelet.

Cette statue qui tend les bras vers la campagne, geste de foi qui invite à l'imitation! Déjà la promesse du Sacré-Coeur n'est-elle là qui nous invite aussi: "Je bénirai leurs foyers où mon image sera exposée et honorée".

● **SUR LE COIN**

A l'angle des rues Saint-Charles et Papineau, on a pu voir, ces jours derniers, la maison de M. Léon Boucher quitter sa base pour se

fixer quelques cent pieds plus loin. M. Boucher a cédé son emplacement à son beau-frère, M. Amédée Marin, autrefois de Montréal, qui a déjà entrepris la construction de sa nouvelle demeure. Fait digne de mention, M. Marin a eu la bonne idée de demander plans et devis à un homme de métier, M. Perreault. Ainsi notre belle entrée de Joliette sera embellie d'un petit joyau qui fera briller, du moins nous l'espérons, le style de la maison française.

● **SOUS LES PINS**

Sous les pins du parc Laporte, dimanche, le 21, dîner champêtre organisé par Mlle Cécile Desrochers, présidente diocésaine, et Mlle Yvonne Beaulieu, présidente locale de la J.A.C. Cette fête réunissait les membres de nos deux sections jacistes. Ont tenu à partager le menu: M. l'abbé Charles-Omer Rouleau, aumônier diocésain; M. l'abbé Paul Masse, aumônier de section; M. Roland Barrette, propagandiste diocésain.

Jeux et chants virent succéder à l'heure fervente où nos jacistes voulurent, tirer, pour leur profit, les conclusions des Journées d'études de Saint-Lin et de Saint-Ambroise. M. Barrette alors a communiqué un peu de son enthousiasme à tous ces gars de la terre et ceux-ci, sur proposition de l'abbé Masse, ont résolu de tenir une grande réunion après les foins.

Puis M. Gérard Dudemaine ramena, dans sa voiture, tous ces gens à leurs foyers.

● **ELECTION DU COMITE CIVIL DES ZOUAVES**

Le 11 juillet, à 8 heures et demie p. m., les Zouaves ont élu les membres de leur Comité Civil. Le dépouillement du scrutin, confié au Père Forest, président de l'assemblée, donna le résultat suivant:

Président: M. Patrick Marcell; vice-président: M. Lomer Brunelle; secrétaire: M. Chs-A. Majeau; directeurs: MM. Gérard Mandeville, Joseph Savignac, Joseph Dugas, Henri Majeau, J.-P. Richard et Félix Contré.

Nous félicitons ces nouveaux membres, et nous sommes assurés qu'ils feront honneur au poste qui leur a été confié.

● **ACTIVITES JOCISTES**

Sous l'impulsion de son aumônier et du trio, la J.O.C. (section masculine) va toujours de l'avant. Son travail se fait en profondeur. Son local, d'un bleu qui invite au recueillement et à la paix, est toujours d'une acticité qui ne connaît pas de borne.

Nos gars jacistes sont des enthousiastes. Leurs différents services sont sans cesse sur la brèche. Sur tous les fronts, leur influence se fait sentir. Ils touchent à tout parce qu'ils ont conscience que leur mouvement est le mouvement de l'heure, le mouvement qui sauvera la génération actuelle.

Non satisfaits de ce qu'ils ont accompli, ils sont à mettre sur pied un service qui prouvera que la jeunesse locale veut que la messe soit vécue; ils fonderont le Service Liturgique. Ce service s'occupera d'initier les gars aux chants de l'Eglise, de les organiser en un chœur qui s'efforcera de fournir les frais du chant aux cérémonies religieuses. R. Forget, R. Rondeau, R. Frappier et M. Brunelle en sont les organisateurs. Adélar Contré en sera le secrétaire archiviste.

Quelques mots maintenant sur les Compagnons de Notre-Dame. Ce corps de culture physique absorbe les athlètes de notre paroisse et plusieurs sympathisants des paroisses sœurs. Ces chers compagnons de la Vierge veulent avoir une âme saine dans un corps sain; pour cela, ils s'appliqueront à cultiver l'un et l'autre.

Les trois mots qui soulignent la blancheur de leur uniforme et guident les aspirations de leurs vingt ans sont: Eglise, Paroisse, Patrie.

Voici la liste de leur état-major: Commandant en chef: Jean Bordenave; capitaine: Jean-Paul Marion; 1er officier: Rosaire Forget; 2ème officier: Philippe Nadeau; 3ème officier: Roger Gendron.

Nous transmettrons un peu plus tard la composition de leur Comité de Régie.

● **EN ROUTE POUR LE "LAC CLOUTIER"**

Conduites par M. Eugène Pelletier, un groupe de vingt jacistes, section féminine, sont allées se reposer au chalet de M. Urgel Goyet, sur les bords du lac Cloutier.

Arrivées à 7 h., samedi soir, le 20, elles ont assisté à une représentation cinématographique, donnée dans la paroisse par M. Roger Bonin.

Le lendemain, messe à Sainte-Beatrix; déjeuner et dîner en particulier; excursion en chaloupe, au village et au couvent où plusieurs ont rendu visite aux religieuses, leurs anciennes maîtresses de l'Institut Amélie Frislet.

Petit incident à noter le long de cette agréable promenade, c'est que le sommeil fut léger et le lever matinal. Quelles sont les coupables?



La Direction générale de la Metropolitan Life Insurance Company au Canada, à Ottawa, annonce le transfert à la succursale Saint-Jérôme de M. Eugène Waddell, ci-devant gérant à la succursale de Hull. Il succède à M. J.-R. Laverdure, qui a été nommé gérant de l'un des bureaux de la Compagnie à Montréal.

M. Waddell est à l'emploi de la compagnie depuis décembre de l'année 1924, époque où il signa un contrat d'agent dans la succursale Cartier (Montréal). En décembre 1929, il était nommé gérant adjoint, poste qu'il occupa jusqu'au mois d'août 1934, époque où il fut promu gérant de la succursale de Hull.

PIQUE-NIQUE DE LA J. A. C.

Dimanche dernier, 21 juillet, les jacistes du Christ-Roi avaient leur pique-nique à la Base-de-Roc, chez M. Laporte.

Une trentaine de jeunes de la campagne y prirent part. Notre aumônier fédéral et local, ainsi que Roland Barrette nous accompagnèrent.

Le départ eut lieu après la grande messe. Le camion s'ébranla, puis "Vive la gaieté!" — Du chant on n'en manque pas.

Après un dîner des plus joyeux, on organise des jeux de toutes sortes. Vous pensez peut-être qu'à la J.A.C. on ne rit jamais, qu'on n'a jamais de plaisir, enfin que c'est "plate" à en mourir. Eh bien! vous vous trompez. Du plaisir on en a et s'il y a des gens heureux, ce sont bien les jacistes.

Roland Barrette, résumé quel que peu nos journées d'étude à St-Ambroise et à St-Lin. Avec des paroles persuasives, il montre que la J.A.C. peut faire beaucoup de bien dans le milieu rural.

Puis on se quitte au chant de l'Au revoir avec l'espérance qu'une section jacistique masculine sera bientôt fondée dans notre paroisse.

Un témoin.

RAWDON

(D.N.C.) — CHEVALIERS DE COLOMB — La semaine dernière il y eut inauguration de la salle des Chevaliers de Colomb à Rawdon. Ce fut une vraie fête et un grand succès. A cette occasion l'orchestre des Ch. de C. de Joliette enjoliva la fête en harmonisant tous les coeurs. Plusieurs des conseils d'alentours rehaussaient l'assemblée de leur présence.

M. Edgar Rochette de Rawdon, présidait l'ouverture. On avait l'honneur de recevoir de St-Jacques: MM. Jos. Marion, remplaçant M. le président Mainville; de Joliette: le Grand Chevalier, Joseph Chevrete; le secrétaire financier: M. Jos. L'Ecuyer; les officiers: MM. Reney et Paul Courteau.

Il y eut discours très intéressants. Adressaient la parole: M. le curé Piette, MM. Rochette, Marion, Charbonneau, Jos. Barrette, Antonio Roy et d'autres.

ATTENTION! — Le 4 août les Chevaliers de Colomb organisent un grand pique-nique. Ils veulent toute la paroisse. Nous sommes tous invités. Rendez-vous tous sur le terrain de MM. Georges Rowan et Finlayson.

Deux fanfares en seront. Le tirage d'une jolie montre de 17 pierres aura lieu à la fin de la journée.

C'est un réel petit bijou. Hâtez-vous, prenez des billets. Vous pourrez voir cette merveille de montre dans la vitrine de la Gati-néau Power chez M. Edgar Rochette.

Des concours d'amateurs, chant, musique, amusements, sont organisés. Dix grands prix d'assistance. Prix pour chaque concours.

Les voitures pour le transport sont gratuites, à la disposition de tous. Bienvenue, prenez congé, amusez-vous. Bonne chance.

L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — DISTINGUE VISITEUR — Lundi, le 15 juillet, Son Exc. Mgr J.-A. Desmarais, premier évêque d'Amos, prenait le dîner chez une de ses parentes Mme Jos. Lafortune à l'Epiphanie, en compagnie de sa mère, Mme Desmarais, de St-Ephrem d'Upton, de son frère le R. Père Victor, franciscain, curé au Lac Castagnier, Abitibi, du Fr. Thibault, c.s.v., son secrétaire, de son frère Lionel Desmarais, professeur, avec son épouse, de Rosemont, de M. Eddy Lafortune, curé fondateur de St-Maurice (Terrebonne) et de M. Gaspard Forest, curé de Val d'Or; étaient présents également: M. et Mme Féréol Lafortune et leurs enfants.

Le soir, Son Exc. Mgr Desmarais, sa mère, le Père Victor, le curé de St-Maurice, le Frère Thibault, M. et Mme Lionel Desmarais, M. le curé Robitaille, M. le vicaire C. Clément, M. l'abbé Blaise-Emile Pleau, professeur à l'Assomption, prenaient le souper chez Mme Médéric Forest, mère de l'abbé Gaspard Forest.

Dans la soirée, Monseigneur Desmarais rendit visite au Pasteur de la paroisse en compagnie des curés Eddy Lafortune et Gaspard Forest, puis ils firent une courte visite à M. l'abbé Delphis Desroches, ancien curé de notre paroisse. A son retour, S. Excellence rencontrait M. Ed. Majeau, maire de l'Epiphanie, ainsi que son épouse chez M. Médéric Forest.

LA ST-JEAN-BAPTISTE REMERCIE — Les membres du comité local de la St-Jean-Baptiste et en particulier M. Emile Aubin, président, remercient chaleureusement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au grand succès du 30 juin dernier, lors de la si splendide démonstration à l'occasion de notre fête nationale.

SUCCES POUR LA GARDE. — Le grand tirage de l'automobile Plymouth (\$1,240), au profit de la Garde d'honneur de l'Epiphanie, et qui s'est terminé le 30 juin, a rapporté plus de \$2,000.; les recettes nettes s'élèvent à plus de \$600. Comme on le sait, M. Adrien Marier, de St-Roch de l'Assomption, en a été l'heureux gagnant.

MM. Roméo Payette, Emile Aubin et J.-Albert Marcoux, ont vendu à eux seuls, pour plus de 1,000 dollars de billets. A eux, comme à tous les membres, leurs épouses avaient réservé un beau banquet surprise, lequel fut servi en la salle Desroches, après l'heure d'entraînement hebdomadaire, il y a une quinzaine.

A notre tour, nous félicitons tous et chacun du beau succès obtenu.

RETRAITANTS ET RETRAITANTES — Malgré tout, ils veulent continuer à vivre, et intensément. Les membres du comité des retraitants se sont réunis à une couple de reprises, il y a quelques temps, puis tous ont été invités à une assemblée générale: ils avaient le grand plaisir de saluer le R. Père René Piette, directeur de

la Maison Querbes, de Joliette. Et ils se sont séparés non sans avoir passé à l'unanimité de belles résolutions, consistant en des projets qu'ils soumettront prochainement à M. le Curé.

Le 14, ils se rendaient en grand nombre auprès de la dépouille mortelle du regretté trésorier de la Ligue, feu M. Michel Beaumont.

Chez les dames et les jeunes filles, grand enthousiasme également. L'Epiphanie, qui a le grand honneur de posséder, en la personne de Mme Emile Aubin, la présidente générale des retraitantes du diocèse de Joliette, se devait d'avoir sa ligue des retraitantes: elle est fondée depuis déjà un peu plus d'un mois et a déjà tenu deux belles réunions.

M. l'abbé Maxime Piette a été nommé aumônier puis Mme Oscar Ratel élue présidente; Mme Georges Frenette, vice-présidente; Mlle Emérentienne Mercier, secrétaire et Mlle Irène Faucher, trésorière.

POUR NOTRE COURRIER. — Le temps nous manque chaque semaine pour vous donner ici nombre d'autres nouvelles intéressantes. Aussi que personne ne se gêne donc pour nous faire parvenir les siennes propres ou celles de l'organisation dont il fait partie.

La signification des principes corporatifs

Nous prenons aujourd'hui la liberté de citer un article du Dr Emory S. Bogardus de l'Université de Californie sur le sens des principes corporatifs, paru récemment dans la revue: "Consumers Co-operation". Cet article revêt un intérêt tout particulier par les temps de difficultés sociales et économiques que nous traversons présentement. C'est pourquoi nous avons cru à propos de le reproduire dans cette page.

"Au cours des quatre-vingt-cinq dernières années d'expérience concrète et variée, le mouvement coopératif a énoncé des principes qui attirent l'attention sérieuse de tous les gens à l'esprit large. Bien que l'oeuvre fondamentale ait débuté sur le sol démocratique de l'Angleterre et de l'Ecosse, l'expansion du mouvement dans les pays scandinaves y compris la Finlande, dans l'Ouest de l'Europe continentale, au Canada et aux États-Unis et même en Orient, a permis d'éprouver les principes coopératifs dans les conditions les plus difficiles et les plus diverses. Ces principes ont pris naissance chez des nations où l'on avait le respect de la personnalité, où l'on avait cherché à introduire une fraternité religieuse entre les hommes, où l'on avait lutté pour établir la démocratie, et où la paix et la bonne volonté étaient en honneur et non la force, la violence ou la révolution.

1 — Le premier de ces principes pourrait être appelé la "participation universelle". La vraie coopération est accessible à tous ceux qui veulent l'étudier, se grouper et y participer. Il n'y a pas d'exceptions à moins qu'il ne s'agisse de personnes qui se joignent au mouvement pour le miner sournoisement ou qui veulent s'en servir pour mieux promouvoir leurs intérêts personnels.

2 — Le principe de l'organisation démocratique émane du mouvement coopératif. La coopération introduit dans notre vie économique l'idée de démocratie telle qu'exprimée par notre système politique. En donnant un vote à chaque actionnaire au lieu d'un vote à chaque part sociale appartenant à la même personne, l'on contribue à "démocratiser" l'industrie. En interdisant tout vote par procuration l'on accentue l'importance de la participation personnelle et l'on prévient la concentration du pou-

Collège St-Anselme, Rawdon

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

pour les élèves qui ont une bonne connaissance française.

ENTREE LE 4 SEPTEMBRE

Directeur: Frère J.-S. LAVOIE, c. s. v.

25 juil. 5 fs

voir entre les mains de quelques individus qui pourraient être tentés d'agir plutôt en dictateurs.

3 — Le principe de l'efficacité industrielle pourvoie à la juste rémunération et du capital et du travail. Bien que les petites coopératives qui commencent ne puissent pas toujours atteindre à un tel degré de perfectionnement, elles ne spéculent pas sur le travail et ne le ravalent pas au niveau de l'esclavage.

4 — Le principe de "l'éducation continue" encourage le mouvement coopératif. Plus on comprend les principes coopératifs, plus on s'en inspire et plus les coopératives survivent facilement. Ainsi, plus quelqu'un prend part à la coopération librement plus il est susceptible d'en bien comprendre le sens.

5 — Le cinquième principe a trait à "l'évolution paisible". La coopération se garde d'aller trop vite en affaire. Elle préfère établir d'abord des fondations solides et évoluer lentement en se développant graduellement. Dès que le mouvement coopératif inspire l'esprit de coopération aux gens, aux groupes, et aux nations, il n'est plus nécessaire de recourir aux terreur de la guerre. Sous le signe de la coopération, les nations peuvent négocier et s'entendre facilement. Elles ont tout à gagner et rien à perdre en s'entraïdant. Ceci dépasse absolument les esprits autoritaires. Elles tirent leur plus grande force en s'aidant les unes les autres, à régler leurs problèmes respec-

tifs, mais non en se battant et en se détruisant.

J.-E. BISSON, agronome
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.
22 juillet 1940.

\$150. par mois A qui la chance?

Voulez-vous gagner \$150.

par mois

avec un petit capital ?

COMMERCE DE THE ET

DE CAFE A VENDRE

Venez me voir ou écrivez à

René Forest

ST-JACQUES (Montcalm)

Jean-N. Savard

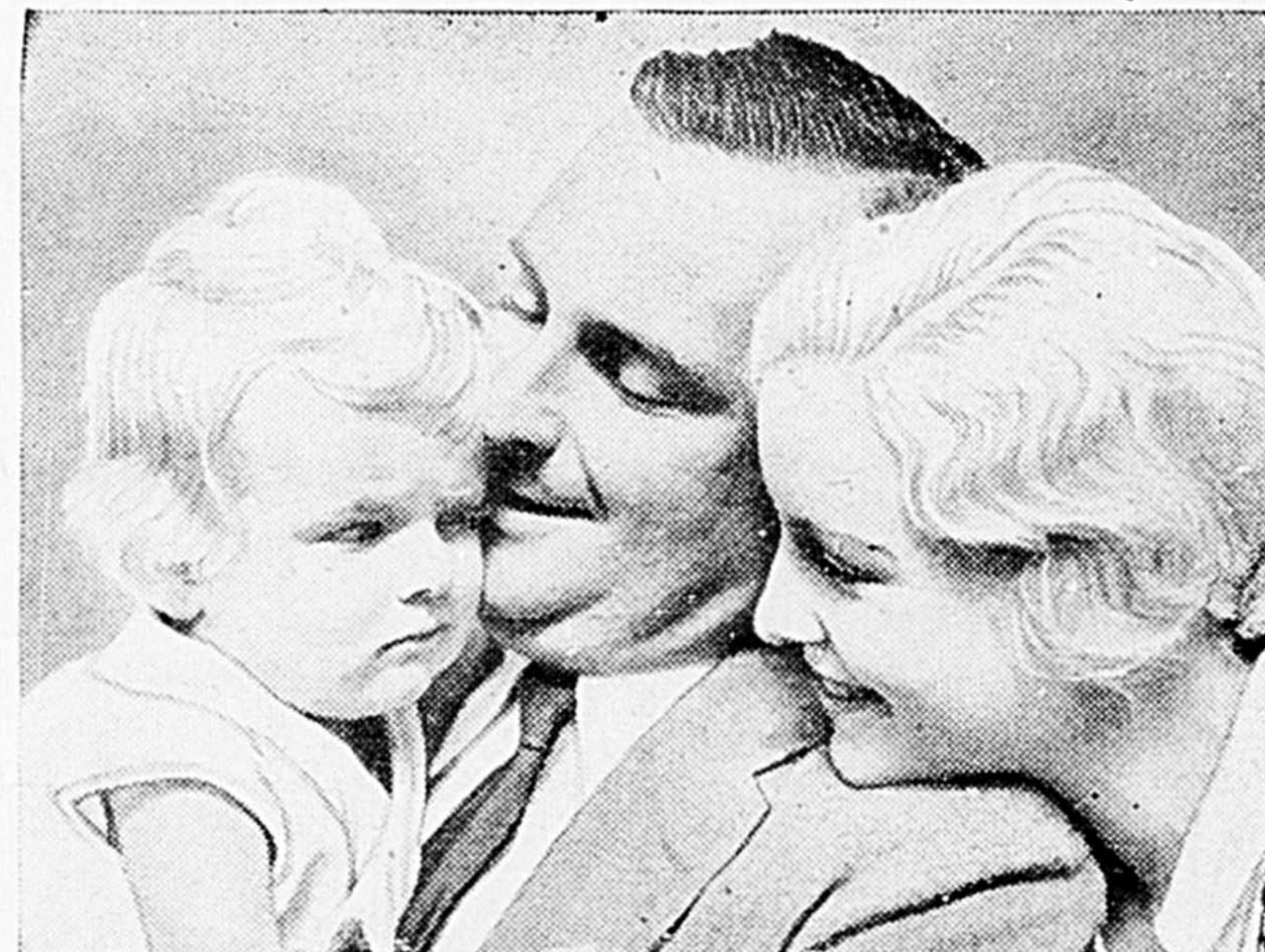
M.R.A.I.C.

Architecte

Casier postal 44

JOLIETTE

25 juil. 4 f.p.



Bonheur!

Époux sans enfants, avez-vous songé comme il vous est facile de faire le bonheur d'un pauvre petit être qui n'a pas d'autre famille que la grande famille humaine. Adoptez-le, faites-en votre enfant! Est-il plus grand mérite que celui de donner à l'enfant qui en est privé par la nature, les joies et le bien-être de la famille? La récompense d'une si bonne action ne se fait pas attendre. Dieu bénit toujours les familles avec enfants.

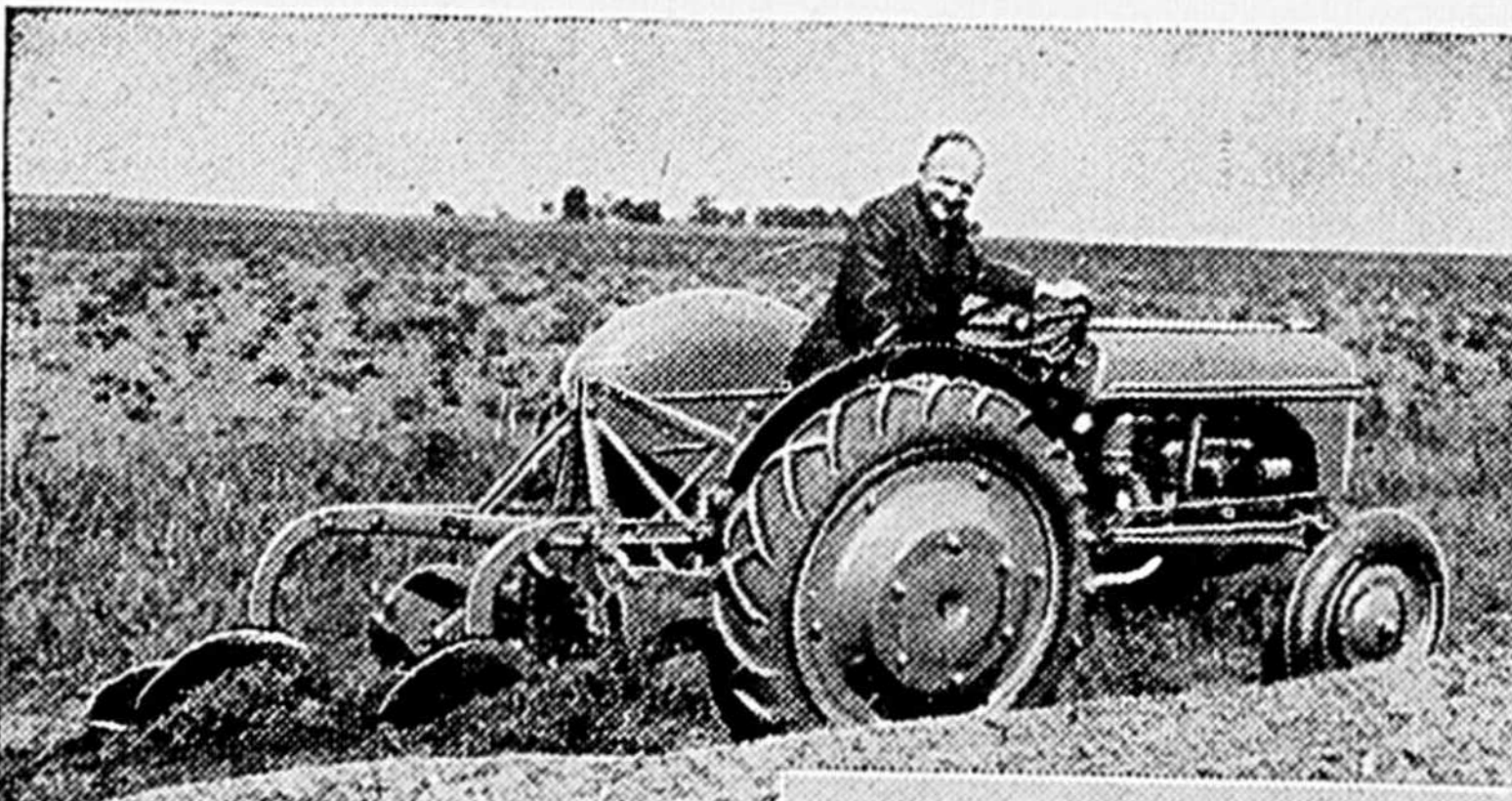
L'adoption légale n'a plus rien d'aléatoire. Les enfants tarés ne sortent pas des crèches. Ceux qui vous sont recommandés sont soumis à l'examen le plus sévère. Il n'y a pas à craindre les maladies héréditaires. D'autre part la loi protège les parents contre toute ingérence de quelque nature qu'elle soit. L'enfant adopté est bien le vôtre, avec tous les droits et privilèges que comporte le titre de père et mère.

Pour toute adoption, présenter certificat de mariage et lettre de recommandation portant le sceau de la paroisse, à

La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance

31 est, Boulevard St-Joseph — Montréal — L'Ancester 6418

M. Adrien Morin Examine Le Nouveau Tracteur Ford à la Ferme Dom Bosco



M. Adrien Morin prend place à bord du nouveau tracteur Ford, muni cette fois du fameux cultivateur Ferguson qui l'accompagne à contrôle hydraulique, permet de manier avec une légèreté extraordinaire. Un groupe d'agronomes et d'experts parmi lesquels on comptait M. Leo Brown, sous-ministre de la Colonisation et M. Narcisse Savoie, chef des Agronomes au Ministère de l'Agriculture assistent à cet intéressant essai.



ON VOIT à gauche le Sous-ministre suppléant du Ministère de l'Agriculture de Québec, M. Adrien Morin, prenant une part active et joyeuse à la démonstration que la Ford Motor Company of Canada faisait récemment de son nouveau tracteur à la ferme Dom Bosco près de Québec. Le nouveau tracteur Ford s'est acquis en fort peu de temps l'estime de tous les spécialistes. D'un maniement facile, robuste, extrêmement manœuvrable, il s'adapte à tous les besoins du cultivateur québécois. Un accouplement à contrôle hydraulique assure la conduite des outils aratoires Ferguson sans roues qu'on peut lui adapter en un tour de main.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

Pâleur
Fatigue
Manque d'appétit
Fatigue
Nervosité
Douleur de dos, de reins
Épisodes douloureux
Troubles internes
Essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

© Franco Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal



AVENDRE DES LUNDIS HEUREUX ! (PRIX RAISONNABLES)



Veuillez accepter notre invitation à voir la démonstration d'une machine à laver électrique moderne. Nous aimerions vous mettre au courant de ses dispositifs qui vous épargnent du temps... de son habileté à rendre le linge plus propre et plus frais... nous aimerions aussi vous faire connaître son coût extrêmement bas et les termes très faciles offerts sous le plan budgétaire.

Projetez dès maintenant de visiter votre marchand ou notre salle d'échantillons pour assister, sans aucune obligation, à cette démonstration gratuite.

The
SHAWINIGAN
Water & Power Co.

A propos du bill du nantissement

Bien des personnes écrivent, ces jours-ci, au ministre de l'Agriculture pour demander si le bill no 40 dit nantissement, bill voté à la fin de la dernière session, a quelque rapport avec l'Office provincial du Crédit Agricole.

En d'autres termes, on demande si le ministre consent des prêts moyennant garantie ou nantissement en récoltes, animaux ou autres valeurs du même genre.

A cela le ministre répond dans la négative. Il ne prête pas à court terme contre des biens donnés en nantissement.

Le bill du nantissement a été voté de façon à faciliter les prêts entre particuliers. La notice explicative suivante précède le texte:

"Ce projet a pour but de faciliter aux cultivateurs l'obtention de crédits à courte échéance en leur permettant de donner en garantie des produits agricoles ou des animaux domestiques. Sous la loi actuelle, le gage exige le désaisissement, ce qui le rend inapplicable à des cas semblables. Afin de prévenir les fraudes, il est prévu un système d'enregistrement".

Voici d'ailleurs en quels termes est conçu le bill relatif au nantissement

Sa MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. — Le Code civil est amendé y ajoutant, après l'article 1779, le chapitre et les articles suivants:

"CHAPITRE TROISIEME"

"Du nantissement agricole"

"1779a. — Tout agriculteur peut nantir en garantie d'un prêt qu'il contracte, pour un terme n'excédant pas dix-huit mois, tous

animaux domestiques et tous produits de son exploitation présents et à venir, tout en conservant la garde. L'emprunteur a, envers le créancier, les obligations d'un dépositaire, sans avoir contre lui aucun recours pour frais de garde ou de conservation.

1779b. — Ce nantissement doit être constaté par un écrit fait en double dont un exemplaire doit être déposé au bureau d'enregistrement de la division où se trouve la ferme dont les produits sont nantis ou sur laquelle sont gardés les animaux nantis.

1779c. — Au défaut de l'emprunteur de remplir ses obligations, le créancier peut, sans préjudice de tout autre recours,

1. — Contraindre l'emprunteur à lui livrer, sur demande, les choses nanties;

2. — Vendre ces choses à l'enchère, après avis donné le dimanche, par affiche et lecture, à la porte de l'église de la paroisse à l'issue du service du matin, au moins trois jours avant la date de la vente, et déposé à la poste, sous pli recommandé à l'adresse du débiteur.

Huit jours après la vente, le créancier est tenu de rendre compte à l'emprunteur ou à ses créanciers, du produit de la vente et de remettre tout surplus restant entre ses mains après acquittement de la dette et des frais encourus.

1779d. — Par dérogation aux articles 598 et 599 du Code de procédure civile les choses nanties sont saisissables pour ce qui est dû au créancier; il ne peut être convenu qu'à défaut de paiement, ce dernier sera propriétaire, et lorsqu'il en a obtenu la possession, il est tenu, si l'emprunteur l'exige, de les réintégrer sans retard inutile. Pour le surplus, ce nantissement donne au créancier les droits résultant du gage".

2. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Pour empêcher les abeilles pillardes

Les abeilles pillardes sont une cause continuelle d'ennui et de danger dans le rucher. Pendant les journées chaudes, lorsque les fleurs n'ont que peu ou point de nectar à offrir, les abeilles cèdent aisément à la tentation de se le procurer par tous les moyens qui se présentent. Après une lutte plus ou moins longue, les pillardes subjuguent une colonie très faible, spécialement si cette colonie est sans reine, et s'emparent du miel pour l'emporter dans leurs propres ruches. Ce pillage peut être provoqué par la négligence de l'apiculteur pendant la manipulation des ruches, spécialement lorsqu'il enlève le miel ou qu'il donne des provisions aux abeilles. L'apiculteur du Dominion donne les conseils suivants pour prévenir le pillage:

N'ouvrez pas les ruches plus souvent qu'il n'est nécessaire vers la fin de la récolte du miel ou après la récolte. S'il est nécessaire de les ouvrir, recouvrez toutes les hausses exposées de toiles ou de sacs pour empêcher le pillage. Protégez et renforcez toutes les colonies faibles. S'il y a une tendance à piller, réduisez toutes les entrées.

Toute colonie en danger d'être pillée devrait être transportée à la cave pendant quelques jours. Assurez-vous que le laboratoire du rucher est à l'épreuve des abeilles et tenez la porte fermée en tout temps. S'il y a des colonies à examiner, faites cet examen le soir ou sous une tente. Toute négligence sous ce rapport peut provoquer un pillage général qui causera beaucoup d'ennuis, et peut être des pertes dans les ruches. Vers la fin de la récolte du miel de trèfle, remplacez toutes les reines vieilles, infécondes afin d'être sûr d'avoir des ruches bien peuplées de jeunes abeilles pour l'hiver.

Rappelez-vous que c'est en automne qu'il faut faire les premiers préparatifs pour l'année suivante. Toute ruche devrait avoir 1—une reine féconde, à temps pour produire une quantité suffisante d'abeilles pour l'hiver; 2—toute la place nécessaire pour une production maximum de couvain; 3—une abondance de provisions pour nourrir le couvain naissant, et 4—une production suffisante contre les vents froids.

Le Seigneur est mon rempart, mon refuge et mon libérateur. —X

MASCOUCHE

(D. N. C.) — Nos sympathies à Mme Victor-O. Pauzé qui eu la douleur de perdre sa mère ces jours derniers. Mme Georges Bérubé est décédée à Cabano, Témiscouata.

Un bon nombre de paroissiens ont assisté ces jours derniers à St-Esprit aux funérailles de Mme Misaël Grégoire, mère de Mme Adalbert Leblanc de notre paroisse. M. et Mme Leblanc profitent de la circonstance pour remercier toutes ces personnes de leurs bonnes sympathies.

Dimanche dernier eut lieu la sépulture de J. — Roger — Denis, enfant de M. et Mme Théophile Pate-naude. Il était âgé de 2 mois.

Etaient de passage à Mascouche dimanche dernier: Mlle Jeanne — d'Arc Laporte Raymonde Laporte, Juliette Baril, MM. Roméo Goulet et Maurice Laporte, de Joliette.

Dimanche le 14 juillet a été béni le mariage de M. Roger Beauchamp, fils de M. et Mme Alexandre Beauchamp de St-Paul l'Ermite, avec Mlle Rosianne Lamontagne, fille de M. et Mme Roméo Lamontagne de notre paroisse.

Aussi le mariage de M. Odio Boucher, fils de M. et Mme Victor Boucher de l'Épiphanie, avec Mlle Léona Lamoureux, fille de Mme veuve Jos Lamoureux de notre paroisse.

Du 22 au 24 juillet, M. le Curé prêche un Triduum aux Dames de Ste-Anne de notre paroisse.

ST-GABRIEL

(D.N.C.) — MAPTEME. — A M. et Mme Gérard Beausoleil. (Emilie Hénault), une fille baptisée sous les noms de Marie — Monique — Fernande. Parrain et marraine: Marcel et Jeanne, frère et sœur de l'enfant. Porteuse Lucienne Beausoleil, tante de l'enfant. — M. le vicaire Alphonse Lefebvre.

ERREUR — La correspondante a fait erreur en annonçant le 16 juin, la date de la 1ère messe de M. l'abbé G. Robert, alors qu'elle a eu lieu le 23 juin. Prière de l'excuser.

PELERINAGE. — Les conditions de vie extraordinairement pénibles que nous traversons à cause de la guerre faisaient craindre de ne voir qu'un bien petit nombre à Ste-Anne de Beaupré; mais St-Gabriel n'est pas la dernière à montrer sa dévotion lors du traditionnel pèlerinage diocésain, et une cinquantaine de paroissiens y prirent part. Le départ par train s'est effectué à 1 hre p.m. mais la plupart se rendirent en autos.

Ayant prouvé bien des fois par ses nombreux miracles, sa puissance sur le cœur de Jésus nous souhaitons que la bonne Sainte Anne exauce les suppliques de ces pèlerins qui sont allés s'agenouiller dans sa basilique pour demander la paix au nom de tous.

COMMISSAIRES — Après l'élection du 8 juillet, la Commission scolaire du village pour 1940 se compose de MM. Dr O Girard, président, J. O. Laporte, J. Rainville, C. Pelletier et O. Paquin.

Pour la campagne MM. J. Planter, président; A. Lafrenière, H. Léveillé, G. Bellerose et Alphonse Sarrazin.

INSTITUTRICES — L'engagement des institutrices pour la paroisse se fit le 6 juillet dernier. Ont été acceptées: Mlle Rachelle Lamarre, pour l'école no 1; Carmen Remington, école no 2; Jeanne Coutu, école no 3; Yvonne Bacon, école no 4; Jeanne Boisvert, école no 5; Cécile Bibeau, école no 6; Délia Dugas, école no 7; Simonne Dufresne, école no 8; Blandine Coutu, école no 9.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès et de santé pour la prochaine année scolaire.

MONDANITES. — Mme Cléophas Boisvert du 3e rang, revient d'un beau voyage de 3 semaines au Témiscamingue. Elle a eu le grand plaisir d'aller visiter les quintuplettes Dionne, de Callander.

M. Dieudonné, M. et Mme Lucien Beausoleil, de Woonsocket, en visite dernièrement chez MM. Fortunat, Ernest et Gérard Morin, épiciers de St-Gabriel

M. et Mme Aimé Perreault de St-Hyacinthe ont eu le plaisir de recevoir en visite Mlle Claire Morin, de St-Gabriel

Mlle Jacqueline Guimond à Montréal depuis le 7 juillet, pour un mois chez ses parents.

Chez Mme Georges, Mlle Blanche Lescarbeau de Montréal.

COURS APPRECIÉS — Le cours de coupe donné par Mlle Gagné et Godbout de Montréal a été très apprécié. Plusieurs jeunes filles le suivirent avec intérêt et satisfaction; c'est dire que ce cours très pratique se terminant samedi le 20 juillet, sera très utile et rendra de précieux services. Cordial merci aux institutrices.

COLLISION — Deux autos sont venues en collision, dimanche vers 11 h. 30 à l'angle des rues Dequoy et du Lac, près de l'église. Personne ne reçut de blessures graves dans cet accident mais les machines subirent de sérieux dommages.

BAPTEME — Le 21 juillet, Louis — Philippe — Jean — Guy, enfant de M. Anatole Beausoleil et de M. Piquette, Parrain et marraine: M. Louis — Philippe et Mme Aline Beausoleil.

Province de Québec,
Municipalité du
CANTON DE WEXFORD

AVIS

est par le présent donné que le règlement no 97 sous-mentionné sera soumis à la votation des électeurs de la susdite municipalité le trois AOUT prochain: le bureau de votation sera ouvert à la résidence de M. Octavien Page, dans la susdite municipalité, de neuf heures du matin à six heures de l'après-midi, pour la réception des votes des électeurs qu'ils soient en faveur ou contre le susdit règlement,

REGLEMENT No 97

ATTENDU que le règlement no 51 a été passé à l'effet de prohiber la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences pour cet objet;

ATTENDU que le conseil municipal a décidé d'abroger tout règlement de prohibition à l'effet de permettre l'octroi des licences pour la vente des bières et des vins dans les limites de la municipalité;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à cette fin.

Le conseil municipal du Canton de Wexford ordonne, décrète et statue par règlement ce qui suit:

ARTICLE 1. — Que le règlement no 51 ainsi que tout règlement en vigueur à l'effet de prohiber dans les limites de la municipalité la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences pour cet objet soit par le présent règlement abrogé.

ARTICLE 2. — A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement l'octroi des licences pour la vente des bières et des vins sera permis dans les limites de la municipalité le tout conformément aux règlements de la commission des liqueurs de la province de Québec.

ARTICLE 3. — Que toute personne voulant obtenir un permis de la commission des liqueurs de Québec pour la vente des bières et des vins dans les limites de la municipalité devra au préalable obtenir l'approbation du conseil de la corporation municipale du Canton de Wexford.

ARTICLE 4. — Le présent règlement deviendra en vigueur quinze jours après qu'il aura été publié.

Signé: Octavien PAGE, maire.

Eugène GRENIER, sec-trés.

Donné à ST-EMILE de Montcalm, ce troisième jour du mois de juillet, mil-neuf-cent-quarante.

Eugène GRENIER, sec-trés.

4juil. 4 f. p.

CHEZ

Les Desrochers & Fils

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRIC pour lambrisser votre maison. — PLANCHE ISO-LANTE. — INSUL-BOARD. — TEN-TEST. — GYROCO. — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.

"Si c'est de la ferronnerie nous en avons".

BOIS

brut et préparé
Moulures de toutes sortes
A LA SCIERIE

FERLAND

ancien moulin de M. Dupuis
Téléphone 29

St-Jacques

18 juil. 3 f. c.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

SEMAINE FINISSANT LE 20 JUILLET 1940

OEUFs

A - Gros	26c.
A - Moyens	24c.
A - Poulettes	20c.
B -	19c.
C -	16c.

POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus	18c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c.
B - 5 lbs et plus	16c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c.
C - 5 lbs et plus	14c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c.

POULETS ABATTUS

B - 5 lbs et plus	23c.
B - 4 lbs et plus	21c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

A - Bacon de choix	Prix nets
140 lbs à 170 lbs	10 1/2c.
Plus prime	\$1.00
B - Bacon	
130 lbs à 170 lbs	10 1/2c.
Bouchers	
120 lbs à 170 lbs	10 1/2c.
Légers	
100 lbs à 120 lbs	10 1/2c.
Lourds	
170 lbs à 200 lbs	9 1/2c.

PORCS RECUS VIVANTS

\$12.00

POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus	18c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	14c.
Coqs	11c.

POULETS VIVANTS

Gris et Blancs	
A - 4 1/2 lbs et plus	20c.
B - 3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs	18c.
C - 3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs	16c.

POULETS VIVANTS

"A ROTIR"	
Rouges	
A - 4 1/2 lbs et plus	18c.
B - 3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs	16c.
C - 3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs	14c.

POULETS VIVANTS

"A GRILLER"	
A - 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs	18c.
B - 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	16c.
C - 1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs	14c.

N. B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces ca-

tégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)	
Spécial 6 lbs et plus	27c.
A - 6 lbs et plus	26c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c.
B - 6 lbs et plus	23c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.

POULETS ABATTUS

(sélectionnés)	
Spécial 6 lbs et plus	26c.
A - 6 lbs et plus	25c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c.
B - 6 lbs et plus	22c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 6 lbs et plus	19c.
C - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)	
Spécial 5 lbs et plus	21c.
A - 5 lbs et plus	20c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c.
A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c.
B - 5 lbs et plus	17c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c.
C - 5 lbs et plus	14c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus: la lb	12c.
----------------------	------

VEAUX ABATTUS — EN-

GRAISSES AU LAIT	
Bons	10 1/2c.
Moyens	10c.
Communs	8c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE

Semaine finissant le 15 juillet 1940	
Beurre frais	
No 1 pasteurisé	22 5-8c.
No 1 non pasteurisé	22 1-8c.
No 2	21 5-8c.

FROMAGE

Semaine finissant le 16 juillet inc.	
Blanc:	
No 1	13 3/4c.
No 2	13 1/4c.
No 3	12 3/4c.

Coloré:

No 1	13 3/4c.
No 2	13 1/4c.
No 3	12 3/4c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

PRIX DU MARCHÉ DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL, LUNDI LE 22 JUILLET 1940 PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, L'TEE

BACONS — (180 - 230 lbs)		BOUVILLONS	
Prix de base, nourri et abreu-		Choix	8.00 8.50
vé	9c.	Bon	7.50 8.00
Par camions	9.25	Moyen	6.75 7.50
SELECTS — (190 - 230 lbs)		Commun	5.50 6.00
Prime par tête	\$1.00	AGNEAUX DU PRINTEMPS	
BOUCHERS — (160 - 240 lbs)		Bon	11.00
Coupe, par tête de	\$1.25	Moyen	10.00
LEGRS — (Moins de 160 lbs)		Commun	8.00 9.00
Coupe, par tête de 75c. et \$1.00		MOUTONS	
PESANTS — (240 - 270 lbs)		Bon	4.50 5.00
Coupe, par tête de	\$2.50	Commun	2.50 3.50
EXTRA PESANTS		TAURES	
(Plus de 270 lbs) Coupe de		Choix	6.75 7.00
\$1.50 et \$2.00 du 100 livres.		Bonne	6.00 6.50
TRUIES	4.50 5.50	Moyenne	5.00 5.50
		Commune	3.00 4.00
PORCS CLASSES		VACHES	
Abattus	12.00	Choix	5.50 6.00
Les limites de poids pour porcs		Bonne	4.75 5.25
livrés par camions sont maintenant		Moyenne	4.25 4.50
de 10 livres de moins que celles		Commune	3.25 3.50
mentionnées ici.		Très commune	2.50 2.75
VEAUX DE LAIT		TAUREAUX	
Choix	8.00 8.50	Choix	5.00 5.25
Bon	7.50 8.00	Bon	4.25 4.75
Moyen	6.50 7.00	Moyen	4.00 4.25
Commun	5.50 6.00	Commun	3.25 3.75
Au seau	4.00 4.50		

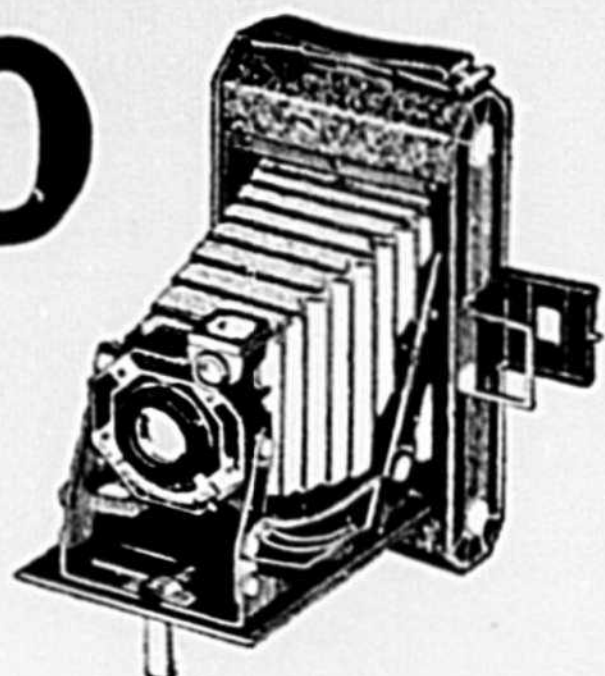
Tél. Bureau: 98 Boîte postale: 968

Tél. Rés. privée: 607

J.-B. FONTAINE, Enrg

COURTIER D'ASSURANCES

\$10,000 EN ARGENT



donnés lors du CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE POUR AMATEURS

LES DETAILS EN SERONT DONNES DANS
"LA PRESSE"

Pour des impressions plus attrayantes, apportez-nous vos pellicules. — Nous les confions à la maison d'experts en impressions pour amateurs qui nous semble fournir le meilleur travail dans un délai convenable.

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
Tél. 228 et 229 51, rue Notre-Dame
JOLIETTE

JOLIETTE EN 3ème POSITION ST-PHILIPPE CLUB VISITEUR

Dernière partie régulière dimanche le
28, à 6 h 30

Le club Joliette habilement piloté par M. Jos. Zaen continue toujours à faire belle figure dans la ligue Arco. Dimanche dernier, notre club s'assura deux victoires le même jour. A Laprairie il gagnait la partie par le score de 3 à 2 et à Joliette par 3 à 2. Hétu et Flemming ont continué à attirer l'admiration par leur vigoureuse attaque. Ces 2 dernières victoires du Joliette lui assurent avec les Fac-teurs la troisième position dans la ligue.

Dimanche prochain marquera la dernière partie régulière de la sai-

son. La première partie sera jouée à Rosemont, à 1 h. 45, tandis que le St-Philippe rendra visite au Joliette à 6 h. 30.

Le gérant du club nous apprend qu'il fera l'impossible pour que Sénécal, Gaston Allard et John Pomorsky portent les couleurs du Joliette. Cette dernière partie avant le détail est de la plus grande importance et il sera intéressant de voir ce que Joliette fera pour se placer en 2ème position.

Pour renseignements: Téléphone 684.

BALLE MOLLE

Le club J.O.C. de St-Pierre a subi sa deuxième défaite à St-Alexis après 11 manches d'une joute très contestée, dimanche dernier, par le score de 13 à 14. Malgré la défaite, tous les joueurs se sont distingués, spécialement Aimé Lamarre, le nouveau capitaine et arrêt court de la J.O.C. avec 2 coups de circuit alors que trois joueurs étaient sur les buts. La J.O.C. lance un deuxième défi au club Pepsi-Cola pour lundi soir sur le terrain St-Pierre.

AMATEURS DE TENNIS

Il ne reste plus que cinq jours avant l'ouverture du tournoi annuel pour le championnat de notre cité. C'est, en effet, lundi soir prochain que les concurrents commenceront à se faire la lutte.

Nous espérons que les amateurs se montreront aussi enthousiastes que par les années passées et qu'ils se rendront nombreux au parc Lajoie pour y applaudir les concurrents qui se dévouent au développement sportif de notre ville.

Ceux qui ne se sont pas encore inscrits et qui désirent participer à ce tournoi sont priés de le faire d'ici à samedi soir en s'adressant soit à Roland Chaput, chez Maurice Lépine, soit à Marcel Brisson, 514 rue St-Viateur.

M. le Dr B. Charbonneau reçoit

A SA VILLA "SOUS-BOIS"

Dimanche dernier avait lieu chez M. le Dr Bruno Charbonneau, dentiste à St-Esprit de Montcalm, le premier pique-nique annuel des employés de la Maison Louis Desrochers et Fils de Joliette.

Ce fut une journée de gaieté bien remplie: il y eut tout d'abord initiation des membres avant de leur per-



Permanents de tous genres
avec ou sans machine

Ondulations

Bouquets de mariées - Couronnes
mortuaires

A.-M. Poirier

60, sud, PLACE BOURGET

Restaurant Gauthier défait le club J.O.C.

Lundi le 22 juillet, à 7 h. 30, sur le terrain de l'Ecole St-Pierre, le club "Restaurant Gauthier" a défait le club J.O.C. par le score de 11 à 9. Comme l'indique le score, la partie fut chaudement disputée.

Dès les premières manches, les hommes de Vanasse prirent l'avantage du jeu et le conservèrent jusqu'à la fin. Noël Jubinville, lanceur du Restaurant Gauthier, joua une très belle partie et reçut de ses coéquipiers un magnifique support tant au champ qu'au bâton.

Les joueurs qui se distinguèrent le plus furent L. Forget, E. Vanasse et R. Thellen.

Perdue

Une montre de forme ronde en argent avec bracelet noir perdue sur la rue Notre-Dame. S'adresser à Mlle Frappier, 160 rue St-Barthélemy. 25juil. 1 f. c.

VOYAGE JOLIETTE- MONTREAL- SOREL

Les organisateurs du voyage Joliette-Montreal-Sorel nous prient d'informer les personnes qui ont acheté des billets pour ce voyage, d'avoir à se rendre au Salon des Fumeurs, voisin du bureau de poste, à 8 h. 30, dimanche matin, le 28 courant. Le départ pour Montreal ne peut être retardé à plus tard et les organisateurs ne se tiennent aucunement responsables auprès des retardataires. Ce voyage promet de rapporter un grand succès et pratiquement tous les billets sont vendus. Les automobilistes disposant de chars privés et désirant faire ce voyage, sont priés de communiquer avec M. René Gravel ou J. Donat Beaudry. Ces derniers leur exposeront les conditions concernant la location de leur automobile.

Communiqué.

Quelques bévues

On a publié il y a déjà quelque temps un opuscule intitulé: *Quelques bévues de nos élèves* auxquelles j'en ajoute plusieurs de mon observation personnelle. Ce sont des fautes recueillies dans les copies d'examens et dans les "devoirs" de classe.

Les antipodes sont des animaux sans pattes, comme le serpent.

Une aorte est un homme qui fait de longs discours.

Un bambou est un bébé italien.

Un buste est ce que les femmes portent quelquefois.

Un catalogue est un dialogue pour quatre.

Un recensement est un homme qui va de maison en maison pour augmenter la population.

Un épique est un poète qui écrit des poèmes épiques.

Un filet mignon est un opéra de Puccini.

La dernière Cène est un sacrement administré à un mourant.

La métaphore est un signal pour faire arrêter les trains.

Une panacée est un temple érigé à tous les dieux.

Un parasite est le meurtrier d'un enfant.

Un sultan est un éléphant.

Néron était un tyran qui tourmentait ses sujets en leur jouant du violon.

Guillaume Tell a tué son enfant pour avoir volé une pomme.

Martin Luther fut arrêté pour avoir vendu sans licence des indulgences dans les rues.

Napoléon eut trois femmes: Joséphine, Marie-Louise et Elbe.

Napoléon a tué Bonaparte.

Les lois allemandes sont étranges: les uns sont très rigides les autres très laxatives.

Henri VIII fut la proie de la polygamie.

La reine Elisabeth faisait et défaisait les évêques.

Un roi est le fils de son père, un président ne l'est pas.

Le climat est causé par l'émotion de la terre autour du soleil.

Les plaines de la Sibérie sont le lynx et le larynx.

Les habitants de l'ancienne Egypte s'appelaient les momies.

Le caca est un instrument musical espagnol.

Dante est un écrivain. Il eut la permission d'aller en enfer. A son retour, il a écrit ce qu'il a vu.

Benjamin Franklin alla à Boston avec tous ses habits dans sa poche.

Caton fit ce qu'il n'avait jamais fait auparavant: il mourut pour son semblable.

A la fin de sa fuite à Vincennes, Louis XVI dit: "Wo!"

Le premier péché de l'humanité fut Eve.

Moïse mourut avant d'entrer au Canada. Mais il le vit du sommet de la montagne.

Le père des fils de Noé était Jacob.

Je ne peux pas répondre. J'avais les oreillons quand on a eu cette question.

Pandore est une femme qui gardait ses péchés dans une boîte.

La vache est un animal couvert de cuir. Elle a une brosse au bout de la queue pour chasser les mouches qui tomberaient dans le lait.

Elle donne de son lait, mais quand il tonne le lait s'écoule.

Il y a quatre animaux qui appartiennent à la femelle du chat: le matou, la chatte et deux chatons.

La crème monte à la surface pour qu'on puisse la manger plus facilement.

L'homme est le seul animal qui sait se moucher.

L'accusatif de "il" est "elle".

Le futur de "il boit" est "il sera ivre".

Le singulier de "trousseau" est "trou sale".

Après le bouquet, ils mangèrent et burent les toasts en silence.

On met un gorille sous le c de reçu.

Arma virumque cano se traduit par un fusil, un homme, un chien.

Les antiseptiques servent à détruire les pessimistes.

Le juge a montré beaucoup de clémence: il a demandé au défunt s'il avait quelque chose à dire.

La fontaine a écrit des contes où il fait parler les bêtes qui parlent très bien. On voudrait être bête pour parler comme elles.

Corneille est un oiseau. On se sert de ses plumes pour écrire, c'est pourquoi il est devenu un grand écrivain.

Le premier péché de l'humanité fut Eve.

Moïse mourut avant d'entrer au Canada. Mais il le vit du sommet de la montagne.

Le père des fils de Noé était Jacob.

Je ne peux pas répondre. J'avais les oreillons quand on a eu cette question.

Pandore est une femme qui gardait ses péchés dans une boîte.

La vache est un animal couvert de cuir. Elle a une brosse au bout de la queue pour chasser les mouches qui tomberaient dans le lait.

Elle donne de son lait, mais quand il tonne le lait s'écoule.

Il y a quatre animaux qui appartiennent à la femelle du chat: le matou, la chatte et deux chatons.

La crème monte à la surface pour qu'on puisse la manger plus facilement.

L'homme est le seul animal qui sait se moucher.

L'accusatif de "il" est "elle".

Le futur de "il boit" est "il sera ivre".

Le singulier de "trousseau" est "trou sale".

Après le bouquet, ils mangèrent et burent les toasts en silence.

On met un gorille sous le c de reçu.

Arma virumque cano se traduit par un fusil, un homme, un chien.

Les antiseptiques servent à détruire les pessimistes.

Le juge a montré beaucoup de clémence: il a demandé au défunt s'il avait quelque chose à dire.

La fontaine a écrit des contes où il fait parler les bêtes qui parlent très bien. On voudrait être bête pour parler comme elles.

Corneille est un oiseau. On se sert de ses plumes pour écrire, c'est pourquoi il est devenu un grand écrivain.

Un ami sincère est celui qui nous dit des choses désagréables à la figure, au lieu de les dire derrière nous.

L'invention du bateau à vapeur a fait surgir un réseau de rivières.

En hiver il faut mettre de l'huile sur les chauves-souris pour leur faire pousser les cheveux.

Les courses de chevaux sont cruelles. A la fin, le cheval tombe de fatigue et le cavalier est précipité dans la maternité.

Mon père n'est pas vieux, il est dans le moyen âge.

Un nom abstrait est celui qu'on voit quand on le regarde.

La digestion s'élabore par un jus aérologique.

Un problème est une chose absurde que vous prouvez.

Les guémons sont des femmes qui font des grimaces.

Les pourceaux sont des animaux malpropres. Ils ne sont pas beaux et ont mauvais caractère. Ils ressemblent à bien des hommes. Cependant, ils sont utiles.

La principale religion de l'Angleterre est l'hypocrisie.

Chaliapine était batelier. Il avait une belle voix. On lui a dit qu'il irait loin. Il est venu en Amérique.

Les règles de trois unités sont une maison, une table, un lit.

Le kodak est la bible des Musulmans.

Le roi donna naissance et mourut.

La reine Elisabeth eut une indisposition du pape.

James I écrivit la Bible, Gutenberg l'inventa.

A un concours de tir celui qui en mange le plus sans être malade gagne le prix.

Les "rossignaux" chantaient dans les arbres.

Cervelle fait cerveaux au pluriel.

Il ne faut pas dire M. X. a marié Mlle Z. parce que marier est un verbe réfléchi qui se conjugue à deux. Il faut dire "épousa" qui est beaucoup plus actif.

A. LALOUE.

(Le Progrès du Golfe)

NAISSANCES

Ont été baptisés à la cathédrale: Le 18 juillet: J. - Avila - Octavien - André, fils de Armand Asselin et de Yvette Chevrete, Parrain et marraine: M. et Mme Octavien Asselin, grands-parents de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

Le 18 juillet: J. - Ovide - Jean - René, fils de Robert Dupont et de Liliane Robitaille, Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Thériault, de Ste-Angèle de Prémont, grand-oncle et grande-tante de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

Le 19 juillet: J. - René - Claude, fils de Emilien Rivest et de Elisabeth St-Amour, Parrain et marraine: René St-Amour et Yvette Savoie, Notre-Dame de la Merci. — Abbé G. Coderre.

Le 19 juillet: M. - Carmen - Pierrette, fille de Hormisdas Dupuis et de Fernande Ducharme, Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Dupuis, St-Ambroise, oncle et tante de l'enfant. — Abbé G. Coderre.

Le 21 juillet: M. - Thérèse-Lise, fille de Lorenzo Bonin et de Louisianna Massicotte, Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Pelland, St-Thomas. — Chanoine Omer Bonin.

Le 21 juillet: M. - Pierrette - Françoise, fille de Lucien Gendreau et de Evelina Bélanger, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Bélanger, grands-parents. — Abbé F. Gadoury.

Le 21 juillet: J. - Lucien - Réal, fils de Emilien Coulombe et de Aurore Beauséjour, Parrain et marraine: Lucien et Laurette Coulombe, St-Thomas, cousins de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

Le 24 juillet: M. - Paule - Jocelyne - Michelle, fille de Viateur Charbonneau et de Ida Madon, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Madon, oncle et tante. — Abbé F. Mousseau.

Les missions de la Compagnie de Jésus

Les Jésuites célébreront bientôt le quatrième centenaire de leur Ordre. La Compagnie de Jésus a été approuvée par le Pape Paul III, le 27 septembre 1540. Son fondateur, Ignace de Loyola, voulut en faire surtout un ordre missionnaire. A-t-il réussi? Un coup d'oeil sur les missions actuelles de la Compagnie de Jésus, sur leur nombre, leur étendue, les Jésuites qui s'y dévouent, pourra nous le dire.

Cette étude a été faite l'an dernier, à l'occasion des vingt-cinq ans de généralat du T. R. P. Ledochowski, vingt-sixième général de la Compagnie de Jésus. Destinée à ses membres, on a cru que ce travail intéresserait aussi leurs amis. L'Oeuvre des Tracts en publie un résumé substantiel. Elle y a ajouté en appendice quelques pages sur la mission des Jésuites canadiens en Chine.

Cette plaquette, ornée d'une gravure de saint Ignace envoyant saint François-Xavier aux Indes, se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Encouragez nos annonceurs



DEMANDE de soumissions

Des soumissions pour matériel bitumineux dont aura besoin la Cité de Joliette durant l'été 1940 seront reçues LUNDI LE 29 JUILLET 1940.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau du Directeur des Services Municipaux.

E.-H. LIPPE,
Directeur des Services
Municipaux.

VENTE DES PRODUITS AGRICOLAS

ET EDUCATION RURALE

Parmi les nombreuses résolutions qui ont été adoptées par les membres de la Corporation des Agronomes du Québec, lors de leur Convention Annuelle, tenue à Québec la semaine dernière, deux méritent de retenir davantage l'attention du cultivateur québécois. Les voici:

Résolution au sujet de la vente des produits agricoles du Québec

CONSIDERANT que la vente totale et avantageuse de certains produits agricoles du Québec, tels les pommes et le tabac jaune, est fortement compromise par la fermeture des marchés étrangers à cause de l'état de guerre;

La Corporation des Agronomes du Québec demande aux manufacturiers-acheteurs de la province et aux consommateurs en général, d'accorder leur préférence aux produits agricoles de la province de Québec.

Résolution au sujet de l'enseignement

CONSIDERANT que le développement agricole d'un pays est intimement lié au degré d'instruction du cultivateur;

CONSIDERANT que l'enseignement agricole n'est efficace qu'autant qu'il repose sur un enseignement primaire solide;

IL EST SUGGÈRE que le gouvernement de cette province s'efforce dès maintenant, par des mesures énergiques, de rendre l'enseignement primaire plus efficace et plus attrayant, pour que les jeunes ruraux puissent acquérir le goût de l'étude et le conserver après leur sortie de l'école.

La Corporation invite les associations agricoles à appuyer ces résolutions par tous les moyens qu'elles ont à leur disposition.

NAISSANCE

A Montréal le 24 juillet, à M. et Mme Cunningham (Bernadette Liard) est né un fils baptisé Joseph - Jean-Claude, Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Carrière; porteur: Mlle Rebecca Liard, tante de l'enfant.



Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure

Province de Québec,

District de Joliette

No 2098

J.-P. RICHARD, marchand, de Joliette, demandeur; contre ADELARD COMTOIS, cultivateur de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, district de Joliette.

Une terre connue et désignée comme étant le No 19 du cadastre officiel de la paroisse de St-Ambroise de Kildare dans le district de Joliette, contenant 3 arpents de largeur sur 25 arpents de profondeur plus ou moins — avec bâtisses.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, le QUINZIEME jour du mois d'AOUT 1940, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Shérif,
J.-A. BELANGER,
Bureau du Shérif,
Joliette, 1er juillet 1940

Sheriff's Sale

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Superior Court

Province of Quebec,

District of Joliette

No. 2098

J.-P. RICHARD, merchant, of Joliette, in the district of Joliette, plaintiff; against ADELARD COMTOIS, farmer, of the Parish of St-Ambroise de Kildare, District of Joliette.

A farm, known and designated as being No. 19 of the official cadastre for the Parish of St-Ambroise de Kildare, in the District of Joliette, measuring 3 arpents in width by 25 arpents in depth, more or less — with buildings.

To be sold at the parochial church door of the Parish of St-Ambroise de Kildare, on the FIFTEENTH day of the month of August, 1940, at TWO o'clock in the afternoon.

J.-A. BELANGER,
Sheriff.

Sheriff's Office,

Joliette, July 1st 1940.

Feu J. Gosselin

Ce matin, 25 juillet, l'abbé F. Gadoury chantait à la cathédrale le service de M. Josaphat Gosselin, restaurateur, époux de Adrienne Houle. Les abbés F. Mousseau et V. Amyot assistaient le célébrant.

ACHETEZ

AVANT LE MOIS
D'AOUT

Les manufacturiers de poëles nous avertissent qu'à partir du premier août il y aura augmentation de 10% sur les poëles. Donc achetez immédiatement chez NAZAIRE BEAUDRY, c'est là que vous trouverez encore le meilleur prix. — Place Bourget Nord 25 j 1f.

FOURRURES FOURRURES

Nous aurons le plaisir très prochainement de vous faire part d'une vente extraordinaire.

Manteaux, Boléros, Parures, Etc.

Surveillez notre annonce.

Mlle Alda Descôteaux